

STRUCTURE SUPPORT DU PROJET :

Association ADFI

Association pour la Défense des Familles et de
l'Individu Nord – Pas-de-Calais - Picardie
19 Place Sébastopol
59000 LILLE

Nom de la Présidente:

Madame Charline DELPORTE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'ADFI, créée le 9 juillet 1975, est une association, non confessionnelle, apolitique et a-philosophique, agréée par l'Education Nationale et par Jeunesse et Sports. Membre de l'Union Nationale des Associations pour la Défense des Familles et de l'Individu (UNADFI), elle est reconnue d'utilité publique depuis avril 1996.

Elle agit en cohérence avec la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (MIVILUDES).

Elle a pour but de prévenir et de défendre les familles et l'individu contre l'emprise et les pratiques dommageables exercées par des personnes physiques ou morales et qui portent atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales tels que définis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

DISPOSITIF PROPOSE

L'ADFI est un centre d'accueil, d'écoute, de documentation et de prévention qui propose :

- un service d'accompagnement psychologique, juridique et social des familles ;
- un service d'échange et d'entraide créé en 2003 à la demande des victimes directes et indirectes pour leur permettre de trouver ensemble des solutions pratiques à leurs situations familiales respectives ;
- un service de sensibilisation créé en 2009 visant à faire évoluer les représentations du phénomène sectaire par la tenue de conférences, de forums et de colloques pour informer les professionnels, les usagers et développer la prévention en particulier auprès des jeunes et des seniors ;
- un service de documentation avec la mise à disposition de revues et de documents et la diffusion de la revue BULLES, Bulletin trimestriel de Liaison pour l'Etude des Sectes édité par l'UNADFI.

Pour ce faire, l'équipe, forte de 3 salariées et de 14 bénévoles, s'appuie sur plusieurs outils dont:

- des permanences d'accueil personnalisé sur rendez-vous, du lundi au vendredi au siège et dans les antennes de Roubaix et de Valenciennes ;
- un site internet : www.adfi59.net et une adresse mail : adfi59@wanadoo.fr.

BILAN 2010

L'ADFI fait état d'un accompagnement familial auprès de 150 familles dont 114 nouvelles depuis le 1^{er} janvier ; 45% de ces nouvelles familles habitent le Nord. L'accompagnement psychologique et juridique a concerné 40 situations qui mobilisent beaucoup de temps pour aider la victime et son entourage à se reconstruire.

Le service d'échanges a organisé deux temps de réflexion sur les victimes et les mouvements sectaires tandis que le service de sensibilisation a touché plus de 7700 personnes lors de 21 conférences données auprès des jeunes, de 8 forums et de 11 colloques auprès des professionnels.

L'association a également répondu à plus de 1000 appels (téléphone, lettres, fax), reçu 3140 mails et répondu à 1442 sollicitations de documentation. Son site internet a reçu 37911 visites (+59%). Il s'avère aussi que les victimes directes n'hésitent plus à pousser de plus en plus souvent la porte de la permanence d'accueil.

PROJET 2011

L'ADFI souhaite développer ses outils de prévention dont la présentation et la diffusion d'une bande dessinée visant les jeunes de 13 à 18 ans et les professionnels, et ce lors de forums, de séances de sensibilisation en collèges et lycées afin de créer ainsi un maillage partenarial fort autour de la thématique sur les dérives sectaires.

Subvention de fonctionnement du Département :

Allouée en 2010 : 20 000 €

sollicitée en 2011 : 23 000 €

Financement proposé : 20 000 €

Association pour la Défense des Familles et de l'Individu (ADFI) à Lille

action d'accueil, d'écoute et d'aide aux victimes des mouvements sectaires

BUDGET PREVISIONNEL 2011

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	C.A 2010	B.P 2011	CHAPITRE	C.A 2010	B.P 2011
60- Achats			70- PRODUITS		
petit équipement			produits des activités annexes	1 430,82	
fournitures de bureau	4 876,49	4 040	prestations de service : conférences et abonnements Bulles	2 193,52	2 900
eau, électricité, chauffage			dons	3 548,00	6 800
produits d'entretien	300,41	588	cotisations	1 395,00	
61- Services extérieurs			74 - Subventions d'exploitation		
locations immobilières	12 217,29	14 848	ETAT département du Nord		
locations mobilières	3 625,61		politique de la ville	11 500,00	12 000
assurances	1 112,39	1 120	DDCS (ex Ddass)	3 000,00	5 000
entretien, réparations		1 620	DDCS (ex Jeunesse et Sport)	2 000,00	
documentation	383,76	1 760			
frais de colloque	418,18		ETAT département Pas de Calais	3 000,00	3 000
divers et maintenance			REGION Nord - Pas de Calais		
62 - Autres services extérieurs			citoyenneté	10 000,00	12 700
rémunérations d'honoraires	7 849,86	8 540	REGION Picardie		5 000
personnel détaché	750,38		Département du Nord		
déplacements	6 972,66	9 024	action sociale (DLES)	20 000,00	23 000
missions, réception	2 947,49		aide à l'emploi associatif (DPAE)	2 388,00	
frais postaux	1 571,93	4 720	Département du Pas de Calais	300,00	2 500
téléphone	4 321,03		Département de la Somme	1 000,00	
services bancaires	171,38	1 202	Communes :		
cotisations à l'UNADFI	996,25		Lille - parentalité	5 250,00	
63- Impôts, taxes et versements assimilés	217,00		Lille - comité local sécurité prévention délinquance	11 500,00	22 000
64 - Charges de personnel		56 616	Lille - Femmes et Santé	1 000,00	
salaires	39 524,71		Marcq en Baroeul	352,00	1 352
charges de SS et prévoyance	8 241,07		Villeneuve d'Ascq	950,00	
autres charges	208,36		Arras - Comité local sécurité prévention délinquance		3 000
			ASP (ex CNASEA)	11 805,79	7 326
65 - Autres charges de gestion courante			75- Autres produits de gestion courante		
66 - Charges financières	30,84		76- Produits financiers	3,16	
67 - Charges exceptionnelles			77- Produits exceptionnels	14,67	
68- Dotations aux amortissements et aux provisions	1 781,56	2 500	78- Reprises sur amortissement et provisions		
TOTAL DES CHARGES	98 518,65	106 578	TOTAL DES PRODUITS	92 630,96	106 578
RESULTAT COMPTABLE (excédent)			RESULTAT COMPTABLE (déficit)	5 887,69	
TOTAL GENERAL	98 518,65	106 578	TOTAL GENERAL	98 518,65	106 578

A.D.F.I. NORD- PAS DE CALAIS- PICARDIE

Association pour la Défense des Familles et de l'Individu, centre d'accueil et d'aide aux victimes de dérives sectaires

**Association Loi 1901 déclarée en Préfecture du Nord le 9 juillet 1975 sous le n°12639
Membre de l'UNADFI, reconnue d'utilité publique J.O. 07/05/96, Agrément Ministère DDJS
SIRET 330 742 115 00026 – Code APE 9499Z**

RAPPORT D'ACTIVITES 2010

Sommaire des documents statutaires présentés

« Cette association, non confessionnelle, apolitique et aphilosophique a pour but: de prévenir et de défendre les familles et l'individu contre *l'emprise et* les pratiques *dommageables* exercées par *des personnes physiques ou morales (groupes, mouvements ou organisations...)* et qui, quelles que soient l'appellation et la forme sous laquelle elles sont mises en oeuvre, *portent atteinte* aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales définies par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. » (article 2 des statuts de l'association, modifiés le 24 juin 2010 (JO du 07.08.2010)).

- **Rapport Moral 2010** p 3-4
- **Bilan Qualitatif 2010** p 5 à 15
- **Rapport Financier 2010** p 16 à 18
- **Revue de Presse 2010** p 19 à 49

RAPPORT MORAL

Chers amis,

Il me revient cette année encore de vous présenter le rapport moral de l'ADFI NPdCP. Une tâche difficile car elle consiste à rappeler, en quelques mots, l'essentiel des activités de l'année écoulée depuis la dernière assemblée générale. De mettre, ensuite, ces activités en perspective et, enfin, de proposer quelques axes de progrès à réaliser.

Je dois tout d'abord rappeler que l'association a été conduite au plus près de son objet statutaire et des missions qu'elle s'est fixées. Ce qui nécessite à chacun d'être en permanence vigilant et réactif pour s'adapter aux évolutions des dérives sectaires et des mouvements, organisations ou individus qui les portent.

C'est ainsi que, conformément à la décision de la précédente AG, les statuts de l'association ont été modifiés afin de prendre en compte les pratiques d'un nombre croissant d'individus agissant isolément dans le domaine thérapeutique.

Rapports avec notre environnement

L'ADFI est maintenant une association connue et reconnue par tous dans son domaine d'activité. Comme le montre le soutien moral mais aussi la permanence du soutien financier qui lui est accordé. Notamment par les institutionnels : services extérieurs de l'Etat, Régions, Départements et municipalités. Mais cela nécessite, en retour, d'entretenir cette confiance en répondant présent aux nombreuses manifestations, commissions et réunions et en ayant toujours à disposition quelques projets d'avance de manière à justifier nos demandes de subvention. Il en est de même avec nos financeurs privés comme les clubs services: Lyons et Rotary.

L'ADFI est reconnue bien au delà des deux régions administratives du Nord-Pas de Calais et de la Picardie puisque 16 % environ de nos activités ont concerné des affaires situées dans d'autres régions et même d'autres pays. Et puis, il faut bien le rappeler, notre association s'est vu accorder une reconnaissance nationale le 18 juin dernier lorsque sur la proposition du ministre de l'Intérieur notre présidente s'est vu remettre les insignes de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur pour son action aux côtés des pouvoirs publics en faveur des victimes directes et indirectes des dérives sectaires. Une distinction qui rejaillit comme il se doit sur toute notre association.

Le déroulement des activités

Notre association a, depuis sa création, pour vocation principale **l'accueil, l'écoute et l'orientation des victimes** directes et indirectes de dérives sectaires par des bénévoles écoutants. Ce service permet à la victime et/ou à son entourage de pouvoir mettre en récit son vécu et son histoire : la parole fait partie du processus de reconstruction. Ce service est le cœur de nos activités et il enregistre un bond de plus 63 % de situations familiales suivies.

L'association dispose également depuis l'origine d'un **service de documentation et de prévention**, une bibliothèque documentaire diversifiée riche de plus de trente cinq ans de veille, d'études et d'actualisation. Un service que complète notre site internet qui frôle aujourd'hui les 60.000 connexions depuis sa création avec de 150 à 200 connexions par jour.

L'Association développe d'autres services encore, unanimement appréciés pour leur utilité. Elle met ainsi à disposition des victimes, depuis 2001, un service **d'accompagnement psychologique et juridique gratuit et confidentiel** assuré par des professionnels. Il permet aux victimes et aux familles d'être entendues et conseillées au plus juste. A noter que c'est la psychologue et non la juriste que les victimes et familles consultent principalement.

Depuis 2003, sous l'impulsion des familles, elle organise des **réunions d'échange et d'entraide**. Ces réunions, supervisées par un(e) psychologue-victimologue, se sont tenues deux fois cette année sur une journée complète. Elles ont offert aux victimes de dérives sectaires un espace de rencontre, de parole et d'écoute privilégié pour s'exprimer et pour s'échanger conseils et recommandations.

Depuis 2009, l'Association s'est résolument tournée vers les professionnels en mettant en place un **service de sensibilisation**. Informer les professionnels est l'un des enjeux-clé dans la prise en charge des victimes de dérives sectaires : ils sont en effet quotidiennement au contact des jeunes et des seniors, deux catégories de la population particulièrement vulnérables au risque d'emprise sectaire.

Les interventions que l'Association propose sont adaptées aux différentes catégories de publics. Elle dispose pour cela des agréments des Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports et d'outils performants comme les actes du colloque de 2009 sur « l'impact des dérives sectaires sur l'enfant ». Ou, mieux encore, le DVD présenté lors de ce colloque qui est aujourd'hui largement utilisé et apprécié. Et puis il y a le projet de BD, conçu et réalisé en interne et qui sera présenté tout à l'heure. Un projet qui nous pris beaucoup de temps et qui marque la limite à ne pas dépasser faute de professionnalisme et de moyens. Peut-être avons-nous vu trop grand ? Mais le résultat est là !

Les adhérents, les administrateurs

Le nombre des adhérents est stable mais il est clair qu'adhérer n'est ni un objectif, ni une obligation mais un choix laissé à l'appréciation des familles. Nombre d'entre elles nous soutiennent d'ailleurs par des dons ou des encouragements sans forcément adhérer. Car adhérer implique non seulement payer sa cotisation mais aussi agir et de s'investir avec l'équipe dirigeante de l'association et notamment le CA. Lequel CA composé de 12 administrateurs s'est réuni quatre fois depuis la dernière AG en enregistrant toutefois la démission, pour des raisons personnelles, de son trésorier Jean Paul Dupont. Le Bureau, quant à lui, s'est réuni chaque fois que nécessaire. A noter qu'il règne tant au CA qu'au bureau une ambiance des plus conviviales.

Les bénévoles, les salariés, les stagiaires

18 bénévoles ont effectué 4832 heures au service de l'Association à des tâches fort diverses pour un total valorisé de 84.000 euros environ. Qu'ils en soit remerciés car cela place leur « don d'heures » à la première place des participations financières cumulées faites au profit de l'Association qui se répartissent comme suit : Dons bénévoles : 50%, subventions Etat : 18%, subventions collectivités territoriales : 32%.

L'association bénéficie aussi du précieux concours de salariés. Au nombre de quatre l'année dernière, mais qui ne seront plus que deux à la mi-2011 tant pour des raisons personnelles (changement de région) ou politiques (non renouvellement de contrat aidé) que pour des raisons financières. Rigueur budgétaire oblige ! L'effectif salariés se composera alors d'un CDI et d'un CAE.

L'association a également accueilli et suivi neuf stagiaires. Même si cela constitue pour elle une lourde charge qui l'oblige à réactualiser en permanence sa communication et ses pratiques face aux nouvelles générations. Mais c'est le prix à payer pour qu'ils soient demain nos meilleurs ambassadeurs.

Les projets, les perspectives

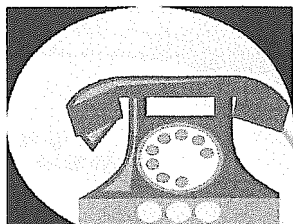
Deux points doivent être notés avant d'évoquer les projets pour 2011.

Le premier point concerne la baisse d'environ 67% des contacts que l'association avait avec les pouvoirs publics. Notamment à cause des mutations sans remplacement et des changements de poste de plusieurs fonctionnaires. Comme le délégué MIVILUDES de la préfecture du Nord muté et toujours pas remplacé. Est-ce à dire que l'Etat se désengage politiquement et financièrement ? Peut-être pas puisque des liens demeurent avec les préfectures du Nord, du Pas de Calais, de l'Aisne et de l'Oise. Mais la question d'un éventuel désengagement reste posée.

Le second point concerne l'UNADFI, l'union nationale à laquelle notre association adhère avec 28 autres associations. Une union sur l'avenir de laquelle notre CA et notre Bureau s'interrogent à chaque réunion. Une union qui n'est pas du tout en bonne santé financière. Ce qui préfigure peut-être des difficultés similaires pour notre association.

Ces deux points même s'ils sont inquiétants ne doivent pas nous faire baisser les bras mais au contraire nous inciter à nous recentrer sur nos activités principales de terrain et cela au plus près des besoins des familles. Ce que les pouvoirs publics ne peuvent et ne doivent pas faire. Nous voudrions toutefois pour les aider, une dernière fois, à bâtir la politique de prévention qui leur revient leur dédier notre BD modestement tirée à 1500 exemplaires. Puissent-ils s'en saisir ! Dans l'intérêt des familles. Car ça urge !

Je vous remercie. Charline Delporte, présidente



BILAN QUALITATIF 2010

L'équipe de l'ADFI

Centre d'accueil, d'écoute, d'information et de prévention, l'ADFI Nord – Pas de Calais – Picardie accompagne les victimes directes et indirectes de dérives sectaires.

Pour mener à bien son action, notre association bénéficie de bénévoles émanant de domaines divers, mettant ainsi au service des victimes leur professionnalisme et leurs compétences issus de leurs domaines d'activité respectifs (comptabilité, psychologie, juridique, éducation nationale, informatique, documentation...).

Bénévolat

**4832
heures**

Qu'ils soient occasionnels ou permanents, les **18 bénévoles** présents en 2010 (2009) ont totalisé **4832 heures** d'activité au sein de l'association, en baisse de **24%** au regard de 2009.

L'action de l'ADFI a également été secondée en 2010 par 2 salariées (1 CDI de 35 heures et 1 CUI-CAE de 26 heures) jusqu'en octobre avec l'arrivée d'un 3ème salarié en contrat aidé CUI-CAE (en 2009 : 4 salariées au 1^{er} semestre, puis 3 salariées 2^{ème} semestre).

**Contact
famille
par mail**

+ 15 %

Notre mission première consiste à accueillir les victimes de dérives sectaires. Cet accueil étant téléphonique, par lettre ou mail dans un premier temps, l'année 2010 a enregistré **1011 appels** (42% de moins qu'en 2009) et **3139 mails reçus (15% de plus qu'en 2009)**. *Une situation s'expliquant par : diminution de personnel et relais pris par le répondeur donc moins de temps passé à l'accueil téléphonique afin de libérer du temps aux salariés pour accomplir les tâches d'accompagnement, de sensibilisation, de veille documentaire, d'administration.*

Pour les situations familiales, ce premier contact émane majoritairement de la famille, des proches et amis de la victime directe (2 appels sur 3). Le reste des premières demandes émanent de la victime elle-même ou encore des professionnels (assistante sociale, service de police et gendarmerie, infirmiers,...) confrontés à la dérive sectaire relevée au sein d'une situation familiale qu'ils encadrent.

**Nouvelles
situations
familiales**

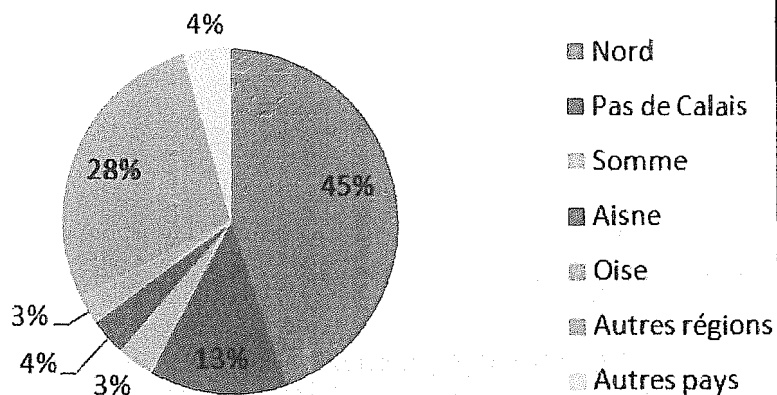
+63%

Une première approche de la situation familiale étant effectuée, les entretiens sur rendez-vous personnalisés vont permettre la mise en place d'un **accompagnement familial** autour de la victime par le biais d'un ou plusieurs entretiens et d'échanges téléphoniques.

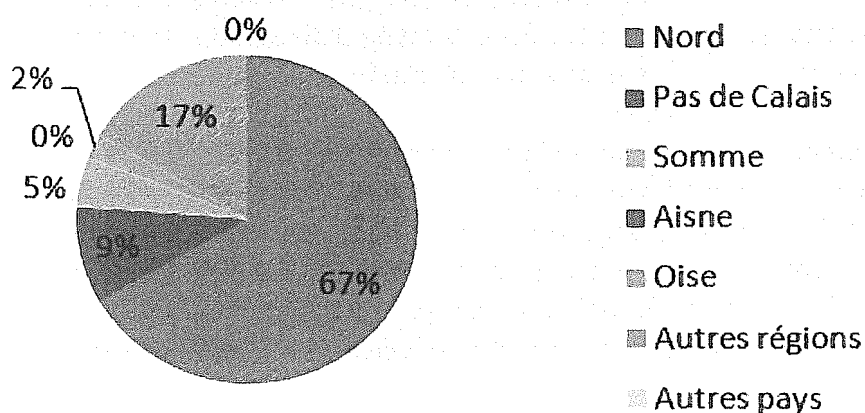
Ainsi, en 2010, l'ADFI de Lille a accueilli 114 nouvelles situations familiales (44 à court terme (*accompagnement par un ou deux échanges ne durant pas plus d'une semaine*) et 70 à moyen ou long terme) - soit une forte augmentation de **63%** face à 2009 (**42 nouvelles situations familiales**) - venant s'ajouter aux 36 situations déjà en cours avant l'année 2010.

1167 échanges ont été réalisés tant avec la famille qu'avec les relais professionnels actionnés dans le cadre de l'accompagnement familial par le biais des **contacts téléphoniques, mails et par courriers postaux, soit une très forte augmentation de 45% au regard de 2009.**

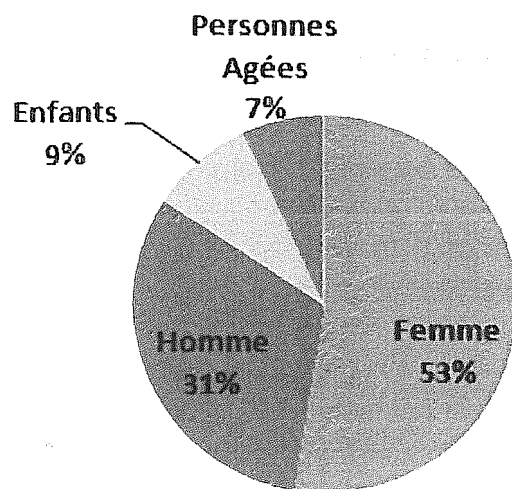
**2010--114 Nouvelles situations familiales --
Répartition Géographique**



**2009-- 42 Nouvelles situations familiales--
Répartition géographique**



**2010--Nouvelles situations familiales--
Répartition par catégorie de victimes**

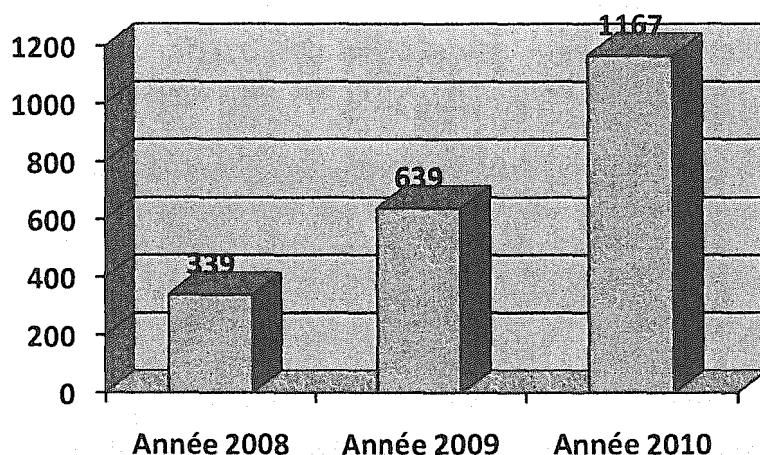


Les accompagnements familiaux réalisés par l'ADFI de Lille ne cessent d'augmenter ces dernières années (42,5% d'augmentation en 2009 par rapport à l'année 2008, puis 45% d'augmentation en 2010 par rapport à 2009).

Les nombreuses situations familiales portées à notre connaissance se révèlent toujours plus lourdes et complexes requérant un accompagnement de tous les instants, s'échelonnant dans le temps.

Année 2008	Année 2009	Année 2010
339	639	1167

Evolution des accompagnements familiaux



(Graphique 1)

I- Les Services de l'ADFI

Notre association a créé, tout au long de son existence, différents services au bénéfice des victimes accueillies et du public :

- Le Service d'Accompagnement Psychologique, Juridique et Social

Dans le prolongement de l'accompagnement familial de l'ADFI, ce dit service a été mis en place en 2002. Ainsi l'accompagnement familial peut se compléter pour les victimes le sollicitant, gratuitement et pour un ensemble de 5 rendez-vous par domaine d'accompagnement, de rendez-vous avec une psychologue diplômée d'Etat et/ou avec une avocate inscrite au barreau de Lille.

En 2010, ce service a comptabilisé 37 (41 en 2009) rendez-vous psychologiques et 3 (6 en 2009) entretiens juridiques.

L'écart entre les rendez-vous psy et juridique reflètent l'importance des conséquences psychologiques des dérives sectaires sur l'individu et la nécessité dans un premier temps d'aider la victime et/ou l'entourage à se reconstruire psychologiquement.

Dans le cadre de ce service, l'ADFI a accueilli **8 stagiaires en psychologie et en droit, et 1 stagiaire en secrétariat**. Les stages réalisés permettent de sensibiliser les futurs professionnels aux dérives sectaires et au soutien des victimes.

En juin 2010, l'ADFI a organisé à Lille la réunion inter-régionale des ADFI Nord de Seine, des échanges ayant permis d'aborder notre service d'accompagnement psychologique et juridique, repris dans un article à paraître prochainement dans la revue trimestrielle BULLES de l'UNADFI sur le thème « Sortie de secte, et après ».

- Le Service d'Echange et d'Entraide

Créé en 2003 à la demande des victimes et à la suite du service d'accompagnement psychologique et juridique, ce service permet aux victimes de dérives sectaires d'exprimer leur souffrance, de partager leurs expériences afin de trouver des solutions pratiques aux situations familiales respectives.

2 réunions ont ainsi été organisées courant 2010, autour des thèmes : « les victimes du Père Samuel » et « Des mouvements à l'artisan, porteurs de dérives sectaires », encadrées par une psychologue diplômée d'Etat.

- Le Service de Sensibilisation

Pendant des 2 premiers services, le "service de sensibilisation" a été mis en place en 2009 dans le but d'approfondir les sensibilisations actuelles tout en élargissant l'éventail des professionnels concernés (santé, police, justice, social, éducation nationale....) afin de les sensibiliser au phénomène sectaire pour une meilleure compréhension de ce dernier et pour une prise en charge toujours plus efficace des victimes.

Agréé par le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'ADFI a **sensibilisé 7706 personnes** par le biais **des 21 conférences** (13 auprès de collégiens, lycéens et 8 au bénéfice de membres et personnels d'associations), **8 forums et 11 sensibilisations auprès de professionnels réalisés**, soit une diminution des sensibilisations de 36% face à 2009 (**50 conférences et 11 forums**). *Cette diminution s'explique par la fin du contrat aidé d'une coordinatrice de prévention début 2010 et par la diminution du nombre d'heures réalisées dans le cadre du bénévolat.*

En 2009, les sensibilisations étaient réalisées par une bénévole et une salariée. Début 2010, le contrat aidé de la coordinatrice de prévention est arrivé à son terme, expliquant ainsi la diminution du nombre de conférences et forum pouvant être assurées.

Notre service de documentation est régulièrement sollicité par des étudiants et lycéens suite aux forums mais également en cours d'année scolaire dans le cadre de leurs exposés et travaux de recherches, le phénomène sectaire faisant l'objet de sujet au baccalauréat.

Ainsi depuis 3-4 ans, notre association est régulièrement sollicitée **dans le cadre des TPE** et a réalisé, à ce titre en 2010, **10 sensibilisations (touchant 27 adolescents)**.

Le service de sensibilisation permet également le développement des outils de prévention. **En 2009, l'ADFI a créé un DVD intitulé « l'impact des dérives sectaires sur l'enfant »** exposé lors

d'un colloque en novembre 2009. A cette occasion, un petit Thomas âgé de 6 ans avait vu le jour sous la plume de la chargée de mission de ce service, afin de sensibiliser le public et les professionnels aux violences invisibles chez l'enfant. **Un fascicule intitulé « Dérives sectaires, l'enfant aussi ».**

Ayant abordé l'enfance face aux dérives sectaires, l'ADFI, via la rédaction du script par notre chargée de mission, épaulée des conseils avisés du Professeur Philippe-Jean Parquet et avec la participation du dessinateur Ottami, a **souhaité créer en 2010 une bande dessinée de prévention** à destination des collégiens et lycéens de 13-18 ans afin de les sensibiliser au phénomène sectaire et au processus de manipulation mentale par le biais d'outils correspondant plus à leur âge, en phase avec leur époque.

Le but étant de leur faire prendre conscience que tout individu quelque soit son âge, y compris en période d'adolescence, peut être un jour victime de dérive sectaire, et ainsi de leur transmettre les outils leur permettant de toujours prendre du recul face aux informations et offres pouvant leur être données.

A la fin de la bande dessinée, sera inséré un feuillet d'accompagnement « Pour en savoir plus... » afin d'expliquer les phases de la manipulation mentale reprises tout au long de la bande dessinée.

Un projet qui pourra voir le jour grâce au soutien de la Direction Régionale de la Cohésion Sociale, de la Jeunesse et des Sports, au soutien du Conseil Régional Nord- Pas de Calais, du Conseil Général du Nord et du Rotary Club Le Quesnoy Solesmes. Mais également du soutien de la CARSAT pour l'impression.

L'ADFI souhaite présenter en 2011 cette bande dessinée aux collégiens et lycéens, mais également aux directeurs, infirmiers scolaires, conseillers principaux d'éducation, documentalistes d'établissements scolaires, aux professionnels qui relayent notre action et encadrent les victimes, et aux maires des communes du Nord- Pas de Calais- Picardie afin de trouver ensemble un partenariat quant aux moyens d'utilisation et de diffusion de cet outil de prévention.

Une participation à la prévention allant plus loin avec la possibilité offerte aux collégiens et lycéens de proposer une suite à la bande dessinée, les meilleurs scripts étant transposés en images par le dessinateur Ottami et publiés sur le site internet de l'ADFI.

- Le Service Documentation

Ce service créé avec la naissance de l'ADFI nécessite une perpétuelle actualisation réalisée par les bénévoles et salariés de l'ADFI.

La documentation est ainsi complétée par les articles de la revue trimestrielle **BULLES** (BULletin de Liaison pour l'Etude des Sectes), éditée par notre Union Nationale.

Visites
sur le
site
internet
ADFI59

+59%

A cela s'ajoutent les éditos, commentaires, lettres ouvertes de l'ADFI régulièrement publiés sur notre site internet www.adfi59.net.

Notre site internet, réactualisé en 2007, a par ailleurs bénéficié de la venue en 2010 d'environ **37911 visiteurs**, soit une très forte augmentation de la fréquentation de l'ordre de **59 % au regard de l'année 2009**.

Cette consultation permet également aux familles d'établir un premier contact avec notre centre d'accueil.

La documentation actualisée nous permet de répondre aux nombreuses sollicitations recueillies à l'ADFI concernant les mouvements et tendances porteurs de dérives sectaires.

En 2010, l'ADFI Nord- Pas de Calais- Picardie a reçu **1442 sollicitations** (contre 725 en 2009), dont 30% représentent de simples demandes d'informations et 70% regroupent les demandes dans le cadre des suivis familiaux.

Demandes
autour
l'un
manipu-
lateur
ndividuel

Aux côtés de grandes structures désormais bien connues du public et de petites associations révélant une dérive sectaire, la particularité de 2009 – à savoir l'existence d'individus empruntant les mêmes schémas que les groupes à caractère sectaire – s'est vue confirmée en 2010. Cette évolution du paysage sectaire a d'ailleurs amené l'ADFI Nord- Pas de Calais- Picardie à remodeler sa plaquette de présentation remise lors des conférences et forum de prévention afin d'y insérer la notion de « dérive sectaire » pouvant caractériser les pratiques tant d'un groupe que d'un individu.

+56%

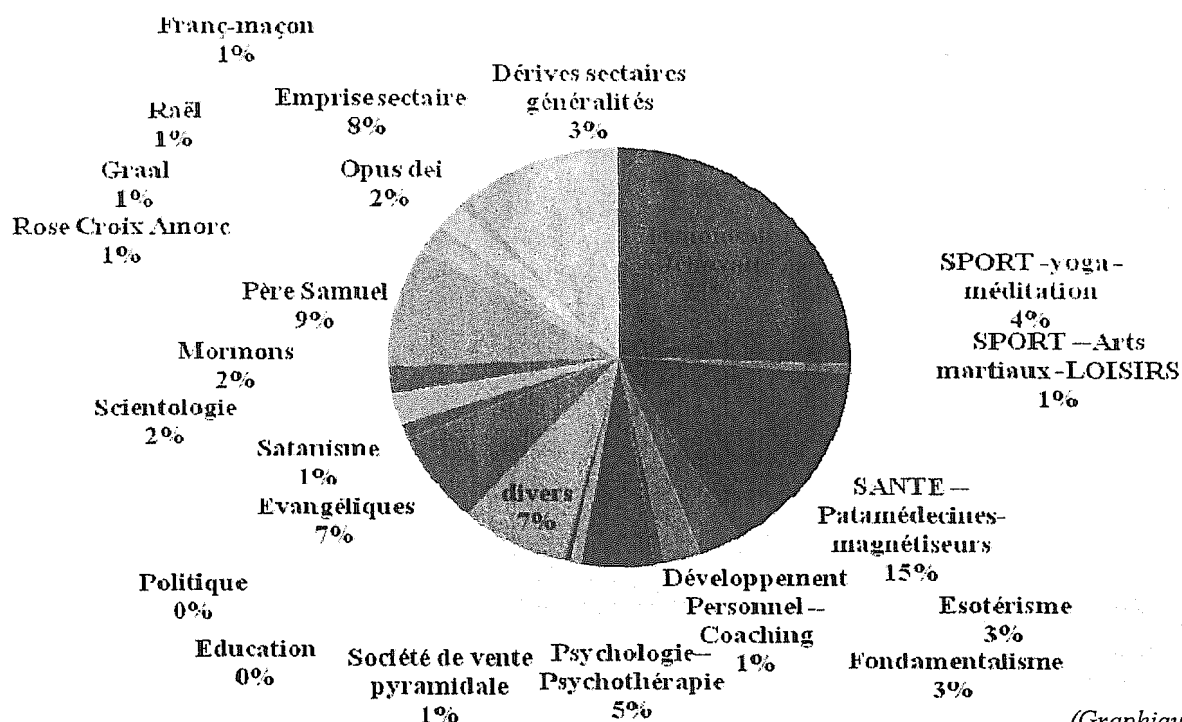
Ainsi, sur les 1442 sollicitations de cette année, **8% (115 demandes) concernent un manipulateur individuel**, lorsqu'en 2009, sur les 725 demandes, 7% (soit 51 demandes) étaient issues de cette même catégorie. (Graphique 2)

Demandes
autour de
dérives
thérapeuti-
ques

+53%

Parmi les nombreux domaines souffrant de l'infiltration des dérives sectaires (bien-être, sports, loisirs, etc...), la **santé, tant physique que psychique**, reste une cible de choix. En effet, **15% des demandes concernent le domaine de la santé, soit une forte augmentation de 53% au regard des demandes de 2009**. D'où la nécessité pour notre association de sensibiliser sur ce thème, entre autres, d'une importance telle que l'Assemblée Générale de l'ADFI de Lille de 2010 a voté une modification des statuts de l'association en son article 2 désormais rédigé de la façon suivante : « Cette association, non confessionnelle, apolitique et philosophique a pour but: de prévenir et de défendre les familles et l'individu contre **l'emprise** et les pratiques **dommageables** exercées par **des personnes physiques ou morales (groupes, mouvements ou organisations...)** et qui, quelles que soient l'appellation et la forme sous laquelle elles sont mises en oeuvre, **portent atteinte** aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales définies par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ».

Structures et mouvances pour lesquelles l'ADFI Nord a été sollicitée en 2010



II- Les relations extérieures

- Les Pouvoirs publics :

Les échanges avec les pouvoirs publics représentent également une grande partie de notre activité. En effet, ils permettent l'accompagnement de la victime et la sensibilisation des relais professionnels.

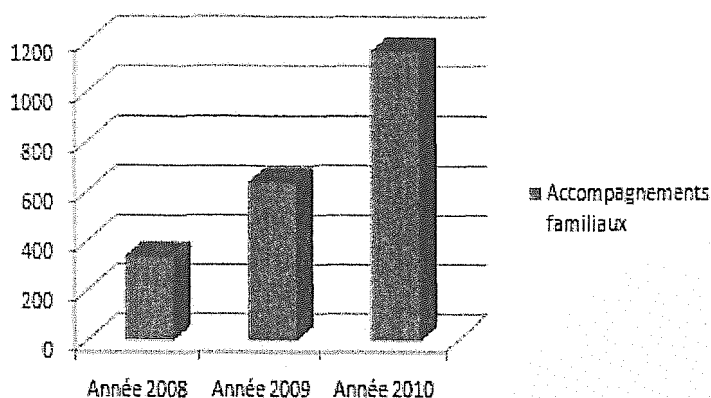
En 2010, l'ADFI a réalisé **16 rencontres avec divers pouvoirs publics** dans le cadre de son action :

**Rencontres
avec les
pouvoirs
publics**

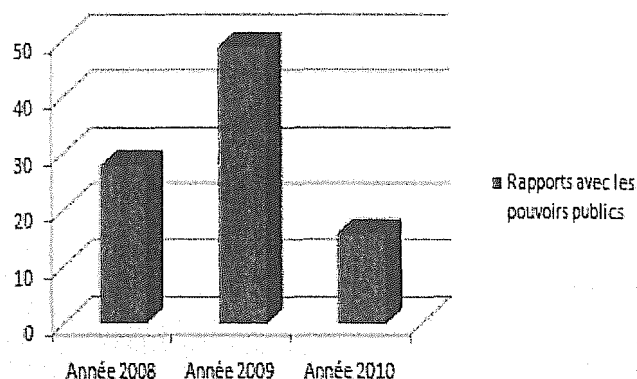
- 2 réunions avec les Cellules de Vigilance face aux dérives sectaires, mises en place au sein des Préfectures du Pas de Calais et de l'Aisne,
- 1 rencontre avec le Conseil Régional du Nord- Pas de Calais,
- 1 réunion avec l'Observatoire des Maltraitements, Conseil Général du Nord,
- 3 réunions avec le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Lille, Délégation Lutte contre les violences faites aux femmes,
- 2 réunions avec le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Lille, Délégation Famille, Parentalité (Petite Enfance)
- 6 rencontres avec nos relais gendarmerie et services départementaux de l'information générale
- 1 rencontre avec le relais dérives sectaires au sein du Tribunal de Grande Instance

-67%

Accompagnements familiaux



Rapports avec les pouvoirs publics



- Les Médias

Echanges avec les Médias

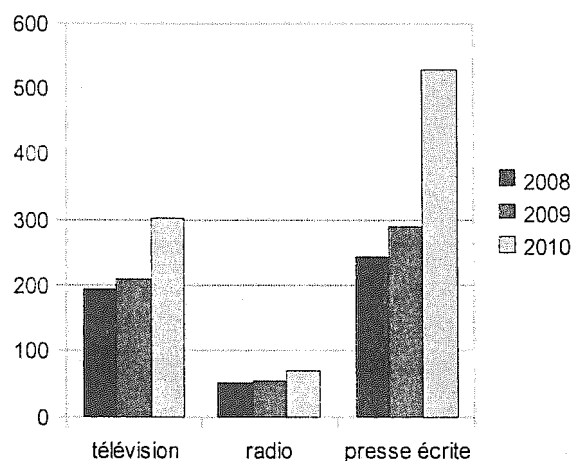
Relais indispensable auprès de l'opinion public quant aux dangers que peuvent représenter les dérives sectaires, **les médias télévisuels, radiophoniques et écrits** ont été fortement présents en 2010, **totalisant 901 échanges**, soit **39% de plus qu'en 2009**. (Graphique 3)

+39%

Ainsi, ces échanges ont permis de réaliser :

- Avec la **Télévision** : **7 émissions** (ex : « *Toute une histoire* », France 2, « *Envoyé Spécial, la suite : témoins de Jéhovah, 12 ans après* », France 2,...) ; **7 reportages d'investigation** (ex : « *Devoir d'enquête : Dieu rembourse à 300%* », RTBF, Père Samuel / « *66 minutes enquête* », M6, *Mormons* /...) ; **8 demandes d'informations** relatives à diverses dérives sectaires dans le domaine de la santé, les loisirs, le bien être,...
- Avec la **Radio** : **3 émissions** avec les radio RCF de Lille, RDL de Racquinghem et RPL de Lambersart et **1 Interview** par RTL (thème Père Samuel),
- Avec la **Presse Ecrite** : **11 articles** (ex: *La Voix du Nord*, 18/03/10, « *La Mairie interdit une conférence prévue samedi à la Maison des associations par un mouvement répertorié comme secte* » ; *Maxi*, semaine 13 au 19/12/10 : « *Adressez-vous aux vrais spécialistes* » ; *La croix du nord*, 24/11/10, « *En ce moment, il y a une offre sectaire incroyable...* » ;...) ; **6 Reportages** avec l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille; **1 interview** et **10 demandes d'informations** relatives à diverses dérives sectaires sur les thèmes tels « les enfants précoces », « le prosélytisme sectaire sur la voie publique », etc....

Echanges Médias



(Graphique 3)

- Les Associations

1323
échanges

Dans le cadre de ses activités d'aide et accompagnement des victimes de dérives sectaires, de documentation et information, l'ADFI de Lille multiplie les échanges - soit **1323** - avec les associations de terrain sur ce même sujet telles : Association pour la Défense de l'Environnement de Deyvillers (ADED), Alerte Faux Souvenirs Induits (AFSI), Association Suisse pour la Défense des Familles et de l'Individu (ASDFI), Aide aux Victimes de Comportements Sectaires (AVCS -- Belgique), Aide aux Victimes et Information Judiciaire (AVIJ62), le Centre d'Information et d'Avis sur les Organisations Sectaires Nuisibles (CIAOSN- Belgique), la Coordination Nationale des Victimes de l'Organisation des Témoins de Jéhovah (CNVOTJ), la Fédération Européenne des Centres de Recherches et d'Information sur le Sectarisme (FECRIS), le Groupe d'Etudes des Mouvements de la Pensée en vue de la Protection de l'Individu (GEMPPI -- Marseille), Info sectes (Lyon), Psychothérapie Vigilance, Senticide (Verdun), Silent Lambs (Etats Unis) en aide aux victimes d'abus sexuels, l'association Société Famille Individu (SOFI-Alfortville), etc...

Parmi ces échanges, **21** concernait des situations familiales accompagnées par notre centre d'accueil.

L'année 2010 a vu naître également un Collectif des Victimes du « Père Samuel », accompagnées auparavant par l'ADFI de Lille, souhaitant faire entendre leurs voix, apporter un soutien aux victimes existantes et une prévention dans le but d'éviter de futures victimes.

L'ADFI de Lille a versé à son Union Nationale **206,25€ au titre de sa cotisation annuelle 2010 et 790,00€ au titre des reversements d'abonnements** à la revue Bulles perçus en 2010.

Dans le cadre de la marque déposée ADFI appartenant à notre Union Nationale, 1€ symbolique reviens à l'UNADFI.

Les échanges sont réalisés au niveau de l'administration (présence aux CA et AG des 19 et 20 mars 2010 / excusés avec envoi de nos réflexions sur le sujet abordé au CA extraordinaire du 04 décembre 2010 / demande d'apposition du logo sur un document de prévention,...), de la documentation (sur les mouvements, structures et tendances / gestion des abonnés à la revue Bulles,...), de l'information médiatique (presse écrite, télévision et radio) et de l'accompagnement familial.

Ainsi sur les **675 échanges avec l'UNADFI et les ADFI en France, 42 ont eu trait au suivi des situations familiales.**

III- Les Actions 2010

Communiqués, éditos et lettres ouvertes sont édités chaque année par l'ADFI au fil de l'actualité des dérives sectaires :

Communiqué de presse avril 2010 sur la Méditation Transcendantale suite à la conférence tenue par David Lynch à Lille.

Edito de Février : « *Témoin de Jéhovah – Quand le témoignage d'un ex-adepte légitime le juste combat d'un père pour la vie !* »

Edito d'Avril : « *Comment peut-on être violent ?* »

Edito de Juin : « *Les sociétés pratiquant la vente pyramidale sont-elles des « machines à rêves » inoffensives ou des « sectes financières » dangereuses ?* »

Edito de Juillet : « *Droit, tribunaux et dérives sectaires : le coup (en)fumant de la soi-disant « reconnaissance cultuelle »* »

Edito d'Octobre : « *L'inquiétant boum des thérapies « truc...machin »* »

Edito de Novembre « *Le soutien aux familles victimes de dérives sectaires – Bilan et perspectives* »

Edito de Décembre : *Certaines communautés érigent des « prisons sans barreaux », mais point n'est besoin de clefs pour en sortir... (Hommage à M et Mme P. aujourd'hui disparus).*

Commentaire Février 2010 : « *Faisant fi de la « fin des temps », l'organisation des témoins de Jéhovah continue « à aller de l'avant » en investissant dans l'immobilier* ».

Commentaire Février 2010, autour de l'article du site Minutes.fr du 22/01/10 « L'expansion de la Scientologie inquiète les pouvoirs publics. Malgré sa condamnation à payer une amende de 600 000 euros, la Scientologie prétend se porter bien... »

Commentaire Novembre 2010, autour prosélytisme sur la voie publique, « *Ne cherchez pas les mouvements sectaires, ce sont eux qui vous trouvent...* »

Les actions de l'ADFI sont nombreuses et variées, et ont fait l'objet d'une attention toute particulière en juin 2010 avec la remise à sa présidente Charline Delporte, par le Professeur Philippe Jean Parquet (réfèrent de l'ADFI depuis de nombreuses années), de la médaille de chevalier dans l'ordre national de la légion d'honneur.

« C'est ce vaste enjeu de société que représente le risque d'emprise mentale que vous avez choisi d'affronter alors que beaucoup ont difficulté à en saisir la portée et à mesurer les effets dévastateurs tant pour l'individu que pour nos Etats démocratiques.

Et ce qui est consacré ce soir, c'est votre rencontre avec les institutions, parlementaires, élus, pouvoirs publics tout autant que votre force de caractère, votre ténacité et votre capacité à accompagner psychologiquement et à favoriser la défense juridique des victimes et de leurs familles. »

Extrait du discours de Mr Henri-Pierre DEBORD, Conseiller MIVILUDES, Cérémonie de remise de la Légion d'Honneur du 18 juin 2010

« Votre association conduit de manière exemplaire des actions très altruistes, dont je voudrais souligner certaines de ses originalités : la création d'une action de soutien psychologique et juridique, les groupes d'entraide visant à mettre en valeur les compétences de résiliences des familles et des personnes.

Inlassables et pertinentes actions.

...L'Etat et la Nation ont été sages en vous conférant cette distinction qui témoigne non de bien servir mais de servir exceptionnellement. »

Extrait du discours de Mr Philippe-Jean PARQUET, Professeur en Psychiatrie Infanto-Juvenile, Cérémonie de remise de la Légion d'Honneur du 18 juin 2010

RAPPORT FINANCIER 2010

Pour l'Assemblée générale de l'A.D.F.I. Nord – Pas de Calais – Picardie du 26 mars 2011.

Les comptes qui vous sont présentés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 08 février 2011.

I- COMPTE DE RESULTATS

Les charges de l'exercice s'élèvent à	98.518,65 euros
Les produits de l'exercice s'élèvent à	92.630,96 euros

Soit un déficit de **5.887,69 euros**.

I- VALORISATION DU BENEVOLAT

Les bénévoles ont effectué dans le cadre de leur responsabilité statutaire, à l'A.D.F.I. Nord – Pas de Calais – Picardie, 3.557 heures en responsabilités et 1.275 heures de bénévolat simple, soit **4.832 heures au total**.

La valorisation du bénévolat selon les données de l'UNADFI au 31/12/2009 :

Postes à responsabilités : $3.557 \times 19,18 \text{ €} = 68.223 \text{ euros}$,

Bénévolat simple : $1.275 \times 12,78 \text{ €} = 16.294 \text{ euros}$,

Soit un total de **84.517 euros**

II- BUDGET 2010--2011

Les prévisions budgétaires pour l'année 2011 seront dans la continuité de l'année 2010.



**Association pour la Défense
des Familles et de l'Individu**

Nord - Pas-de-Calais - Picardie

19, Place Sébastopol - 59000 LILLE

Tél: 09 44 07 10 77 - Fax 09 44 08 08 88

COMPTE DE RESULTATS ANNEE 2010

Désignation	2010		Désignation	2010	
Produits d'entretien	300,41		Cotisations	1 395,00	
Fournitures de bureau	4 876,49		Dons	3 548,00	
60 ACHATS		5 176,90	Abonnements Bulles	1 803,00	
Locations immobilières	12 217,29		Conférences	390,52	
Locations mobilières	3 625,61		Produits Activités annexes	1 430,82	
Assurances	1 112,39		70 VENTES PROD.FINIS		8 567,34
Documentation	383,76		Subv.Aide à Emploi Associatif	2 388,00	
Frais de colloque	418,18		Subv.Conseil Général Nord	20 000,00	
61 SERVICES EXTERIEURS		17 757,23	Subv.Lille (CLSPD)	11 500,00	
Honoraires	7 849,86		Subv.Politique Ville Etat	11 500,00	
Personnel détaché	750,38		Subv.Femme et Santé	1 000,00	
Déplacements	6 972,66		Subv.Famille,Parentalité	5 250,00	
Réceptions	2 947,49		Subv.Conseil Général Somme	1 000,00	
Télécommunications	4 321,03		Subv.DDASS	3 000,00	
Frais postaux	1 571,93		Subv.Conseil Général PdC	300,00	
UNADFI	996,25		Subv.Marcq en Baroeul	352,00	
Services bancaires et autres	171,38		Subv.DDJ et Sports	2 000,00	
62 AUTRES SERVICES EXT.		25 580,98	Subv.Villeneuve d'Ascq	950,00	
63 IMPOTS ET TAXES		217,00	Subv.Conseil Rég.Citoyenneté	10 000,00	
Rémunérations du personnel	39 524,71		Subv.Préfecture Pas de Calais	3 000,00	
Charges sociales patronales	8 241,07		74 SUBVENTIONS D'EXPL.		72 240,00
Autres charges	208,36		A.S.P. =	11 805,79	11 805,79
64 CHARGES DE PERSONNEL		47 974,14	76 PRODUITS FINANCIERS	3,16	3,16
65 AUTRES CHARGES		0,00	77 PRODUITS EXCEPT.	14,67	14,67
67 CHARGES FINANCIERES	30,84	30,84			
Amortissements	1 781,56				92 630,96
Provisions					
68 DOTATIONS		1 781,56	DEFICIT		5 887,69
		98 518,65			
		98 518,65			98 518,65
Personnel bénévole		84 517,00	Bénévolat		84 517,00



Association pour la Défense
des Familles et de l'Individu
Nord - Pas-de-Calais - Picardie
Place Sébastopol - 59000 Lille

Tel : 03 20 57 26 77 - Fax 03 20 57 26 78

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

	Comptes	Montants	Amort.	Net		Comptes	Montants
218100	Installations, Agencements	2 939,47	2 303,34	636,13	100000	Fonds associatifs	19 781,21
218300	Matériel de bureau	18 821,13	17 183,94	1 637,19	120000	Résultat de l'exercice	-5 887,69
275000	Dépôts et cautionnements	200,00		200,00			
		21 960,60	19 487,28	2 473,32		TOTAL	13 893,52
468700	Produits à Recevoir	7 170,80		7 170,80			
486000	Charges Const.d'avance	1 324,45		1 324,45			
		8 495,25		8 495,25			
512000	Banque BPN	10 756,22		10 756,22	431000	Sécurité Sociale	2 245,95
514000	Cheques Postaux	678,51		678,51	437000	Autres Org.Sociaux	813,07
517200	Livret BPN	211,70		211,70	437500	Assedic	581,98
531000	Caisse	33,66		33,66	468800	Charges à payer	2 725,14
		11 680,09		11 680,09	487000	Produits constatés avance	2 389,00
							8 755,14
		42 135,94	19 487,28	22 648,66			22 648,66

BILAN FINANCIER 2010

PRESSE 2010

Nota Bene : La revue de presse qui suit n'a pas vocation à constituer une liste exhaustive des articles parus dans la presse pendant l'année écoulée. Elle vise à éclairer sur l'actualité des différents mouvements porteurs de dérives sectaires ou, de façon plus générale, sur la façon dont certaines dérives sectaires sont appréhendées.

Les articles présentés sont issus de la presse nationale, mais aussi locale voire étrangère (européenne ou mondiale).

Ces articles reproduits ci-après n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Signification des sigles employés :

ADFI NPCP : Association pour la Défense des Familles et de l'Individu Nord-Pas-de-Calais-Picardie

UNADFI : Union Nationale des Associations pour la Défense des Familles et de l'Individu.

MIVILUDES : Mission Interministérielle de Vigilance et de la Lutte contre les Dérives Sectaires.

OVNI : Objet Volant Non Identifié.

SOMMAIRE :

- *La Libre Belgique- 03.03.2010 - La Chambre entend avancer dans la pénalisation des abus de faiblesse mentale*
- *Journal du Pays Basque.com – 05.06.2010 - Ces jeunes d'environ 18 ans représentent la population la plus à risque et la proie la plus facile pour les sectes.*
- *La Voix du Nord – 20.06.2010 – Charline Delporte, une vie consacrée aux victimes de sectes*
- *AFP – 14.10.2010 - La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) publie jeudi un "guide de la protection des mineurs contre les dérives sectaires" qui explique comment définir, déceler, signaler ces dérives et y remédier.*
- *AFP – 14.10.2010 - L'administration multiplie les formations pour permettre un meilleur "dépistage" des dérives sectaires*

Education et formation :

- *The New-York Times – 18.03.2010 Les créationnistes entrent dans la danse*
- *AFP – 30.03.2010 – Formation Professionnelle : la réforme « en phase d'application concrète »*
- *AFP – 7.04.2010- Plus de 13.500 enfants ne vont pas à l'école primaire (Miviludes)*
- *LA CROIX – 26.05.2010- Les écoles hors contrat se développent sans contrainte*
- *LA CROIX 07.06.2010- Un collège traditionaliste bordelais sanctionné pour carences dans l'enseignement*

Patamédecines et dérives thérapeutiques :

- *Le Parisien – 06.01.2010 - Maurepas - Une plante toxique dans les massifs fait une victime*
- *AFP – 25.01.2010 - Grippe H1N1: des anti-vaccins déboutés*
- *AFP – 11.02.2010 - Le jeûne est une pratique en hausse, aux motivations plus personnelles et spirituelles que religieuses, qui séduit particulièrement les femmes et les intellectuels, selon une étude publiée dans l'hebdomadaire La Vie.*

- Sciences et Avenir n°757, février 2010. Dossier « Vaincre le stress »
- LE POPULAIRE (édition Tulle) – 10.03.2010 Un médium condamné: « La seule justice est la justice divine ! »
- La Voix du Nord – 18.03.2010 - Le maire interdit une conférence prévue samedi à la Maison des associations par un mouvement répertorié comme secte
- Les Nouvelles Calédoniennes – 23.03.2010 - Quand les sectes tuent
- AFP – 18.04.2010 - David Lynch prône la méditation contre la violence dans les écoles de France
- France INFO 19.10.2010 - Un couple végétalien devant les assises pour la mort de leur fille
- AFP – 26.05.2010 - Georges Fenech se félicite du décret sur la profession de psychothérapeute
- La Dernière Heure – 09.06.2010 - Guérir le cancer sans médicaments
- Le Parisien – 25.10.2010 - L'étreinte d'Amma à Jean-Paul Huchon

- L'Organisation des Témoins de Jéhovah (OTJ) :

- actu-chretienne.blogdirigeant.com – 12.01.2010 - Russie : le gouvernement confirme la condamnation des Témoins de Jéhovah
- AFP – 20.04.2010 - Prison pour l'octogénaire allemand qui voulait tuer des Témoins de Jéhovah
- 7 sur 7 (Belgique) – 18.05.2010 - Un ado, témoin de Jéhovah, refuse une transfusion et meurt
- Le Monde – 29.05.2010 - Les aumôniers Témoins de Jéhovah interdits de prison
- La Croix – 10.06.2010 - Dissolution des témoins de Jéhovah en Russie "injustifiée" (Cedh)
- La Croix – 05.11.2010 - Une semaine « ordinaire » dans un camp rom
- RTL Info.be – 02.12.2010 - Excédé, il tire sur un membre des "Témoins de Jéhovah"

- La scientologie :

- 20 Minutes – 22.01.2010 - L'expansion de la scientologie inquiète les pouvoirs publics
- 20 Minutes- 22.01.2010 - Retour sur le couac de la dissolution avortée
- AFP – 23.01.2010 - Haïti: dans les ruines, des scientologues offrent de soigner les blessés
- NouvelObs.com – 06.04.2010 - USA: deux plaintes dévoilent les rouages de Sea Org, le navire amiral de la Scientologie
- AFP – 29.06.2010 - Nice: enquête pour "blanchiment" contre un ancien responsable de la scientologie

- Les Eglises Evangéliques :

- AFP – 23.02.2010 - Brésil: un journal gagne en justice contre une église évangéliste
- AFP – 10.04.2010 - Le protestantisme doit gérer sa "diversité", selon le président de la FPF
- La Croix – 14.06.2010 - Les évangéliques veulent exister face aux pouvoirs publics
- 20 Minutes (Suisse) – 25.10.2010 - Le postier anti-pubs sexys traverse le désert
- AFP – 25.10.2010- La Verrière : trois mises en examen, la piste du diable s'estompe
- La Croix – 17.11.2010 - En France, un protestantisme à deux vitesses s'esquisse

- Le Mouvement Raélien :

- 24 heures (Suisse) – 03.02.2010 - Noël et Raël ne font pas bon ménage à Vevey
- AFP – 25.02.2010 - Conseil de Raël à Tiger Woods: « divorce et vis des amours multiples »
- Dernières Nouvelles d'Alsace – 17.10.2010 - Strasbourg / Congrès « Astronomie Espace OVNI » à Strasbourg : Une opération publicitaire des raéliens.

- L'Opus Dei : Le Monde – 31.03.2010- Les étudiants de l'Opus Dei dénoncent les médias

- **Le « Père » Samuel :**

- Le soir (Belgique) – 11.02.2010- Le père Samuel sévit aussi en France
- La Voix du Nord – 09.03.2010 - Au nom du Père Samuel : le mari, la femme et les ténors du barreau au tribunal de police
- Belga – 24.11.2010 -- Theux: le Père Samuel attaque André Frédéric
- Belga – 25.11.2010 -- Le Père Samuel veut faire condamner le procureur du Roi de Charleroi

- **Minh Vacma :**

- Le Républicain Lorrain – 15.01.2010 - La victime oubliée de la secte d'Algrange
- Le Républicain Lorrain – 19.03.2010 Laurence Liégeois incarcérée à Fresnes

- **Druidisme ; Satanisme... :**

- Ouest-France – 09.01.2010 - An ti glas donne la parole aux druides samedi 16 janvier – Gourin
- AFP – 2.10.2010 - GB: le druidisme reconnu comme religion
- Ouest-France – 15.01.2010 - « Internet est une porte d'entrée au satanisme »
- Le Parisien – 15.06.2010 - Le festival de Heavy Metal HELLFEST gagne son procès.
- Metro France – 09.07.2010 - Les satanistes, rois des profanations
- AFP – 26.07.2010 - Des satanistes russes condamnés à de lourdes peines pour meurtres rituels

- **La Légion du Christ :**

- Le Monde- 06.03.2010 - Embarras au Vatican devant la double vie du Père Maciel
- AFP – 09.07.2010 - Pédophilie: le pape nomme un nouveau chef pour les Légionnaires du Christ

- **Coupures de presses généralistes :**

- AFP – 14.01.2010- Un gourou israélien arrêté pour esclavagisme et abus sexuels
- AFP – 08.02.2010 - Mexique, Guatemala: pour les Mayas, 2012 ne signifie pas la fin du monde
- France-Guyane – 25.02.2010 Maurice Saint-Pierre : « Je n'ai pas de pouvoir de Gourou! »
- AFP – 04.02.2010 - USA: un gourou inculpé de meurtre après une tragique "retraite spirituelle"
- NouvelObs.com – 25.03.2010 Les sectes sur iPhone
- AFP – 16.03.2010 -Italie: arrestation du gourou d'une secte soupçonné de viols de mineures
- AFP – 18.03.2010 - Quinze ans après, un film hommage aux victimes de la secte Aum au Japon
- 20 Minutes – 14.04.2010 - 50.000 dollars la place dans un bunker pour survivre à l'Apocalypse
- Le Midi Libre – 03.06.2010 - Justice / Bulles : les « petits » gagnants mis à l'amende
- Le Progrès – 09.06.2010 - Maltraitements sous le voile : les parents condamnés
- AFP – 08.07.2010 La Russie démantèle une secte pratiquant des orgies
- AFP – 12.10.2010 Loiret : une association de fans de Michael Jackson veut lui vouer un "culte"
- AFP – 04.11.2010 - Le Vatican met en garde les évêques contre les dérives de l'Opus Angelorum
- La Croix – 03.12.2010 L'exorcisme à l'écoute des souffrances

ADFI, UNADFI et MIVILUDES

La Libre Belgique- 03.03.2010

[...] La Chambre entend avancer dans la pénalisation des abus de faiblesse mentale. Le modèle français a été évoqué en commission.

[...] Dès 1997, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur le danger des sectes émettait une première recommandation visant à introduire dans le Code pénal la répression de l'abus de situation de faiblesse. [...] La commission se référait aussi à trois articles du Code pénal français qui intégraient la notion de vulnérabilité de la victime. [...]

[L]e moment est tout à fait opportun, "car protéger les personnes vulnérable est plus que jamais un but légitime, mais aussi parce que incriminer l'abus frauduleux de la situation de faiblesse répond à un besoin social impérieux. **Et ceux qui invoquent la liberté religieuse dans de tels cas ne peuvent invoquer les droits de l'homme lorsqu'ils ne les respectent pas au sein de leur organisation.** [...]

Journal du Pays Basque.com – 05.06.2010

[...] Jeunes et insouciant, ces ados [les élèves de terminale] ne se rendent pas forcément compte du danger que représentent les sectes. [...] Or, à l'âge fatidique d'entrée en université, **ces jeunes d'environ 18 ans représentent la population la plus à risque et la proie la plus facile pour les sectes.** En effet l'éloignement de la famille, la nouveauté, peuvent les rendre plus fragiles et vulnérables. [...]

[L]'association [l'ADFI] a mis l'accent sur les méthodes employées par les sectes. Profitant souvent d'un moment de faiblesse de la part de l'individu, les sectes arrivent subtilement à manipuler. **Fins psychologues et spécialistes de la communication les gourous savent employer les bons mots [...].** Les sectes parviennent à réaliser un véritable «lavage de cerveau», et à introduire de nouvelles valeurs et croyances dans l'esprit de leurs adeptes. P. SANTOS.

La Voix du Nord – 20.06.2010 Charline Delporte, une vie consacrée aux victimes des sectes.



Ceux qui la connaissent soulignent « sa force, son allant, son dynamisme ».

Elle a reçu, vendredi, la médaille de chevalier de la Légion d'honneur.

Charline Delporte, présidente de l'Association de défense des familles et des individus (ADFI) Nord - Pas-de-Calais - Picardie, est engagée depuis vingt ans dans l'aide aux victimes des sectes et à leurs proches. « C'est encore un sujet tabou... Elles démolissent les gens ! »

Dès qu'elle évoque les sectes, Charline Delporte prend un air grave.

Et si elle se disait, vendredi soir, « ravie d'être distinguée pour son combat », c'était avant tout « pour avoir l'occasion de parler de l'association » à laquelle elle se consacre presque chaque jour, l'ADFI Nord – Pas-de-Calais - Picardie, basée à Lille. D'où vient à ce petit bout de femme l'énergie d'aider, sans relâche, les victimes des sectes, de les écouter ? C'est qu'elle-même a connu la souffrance de voir sa fille privée de sa libre pensée. [...]

[...] Elle travaille, en lien avec les professionnels - médecins, institutions, juristes. Elle impulse des actions communes. Formule des exigences.

Porte une grande attention à la prévention - ainsi de la BD à destination des adolescents sortie en 2010. « Tout individu de tout âge peut être un jour victime », prévient-elle. [...]

A. BOURAHLA-FARINE

La Voix du Nord 20.06.2010

L'association ADFI : en lien avec la Miviludes [...]

Elle travaille en lien étroit avec la Miviludes, Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires. Ainsi, en 1998, Charline Delporte, présidente depuis un an de l'ADFI, a été auditionnée sur le problème crucial des sectes et de l'argent. En 2006, elle l'a été sur l'influence des sectes. Et elle a été à nouveau entendue en 2008 par George Fenech, en charge de la Miviludes, sur la question de la justice face aux dérives sectaires. [...]

L'importance d'articuler les compétences des professionnels et des bénévoles - qui ont une pratique empathique et réfléchie - a été rappelée lors de la cérémonie de remise de médaille de chevalier de la Légion d'honneur, vendredi soir, à la salle du Gymnase de Lille. [...]

AFP – 14.10.2010

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) **publie jeudi un "guide de la protection des mineurs contre les dérives sectaires" qui explique comment définir, déceler, signaler ces dérives et y remédier.**

Ce document souligne que les mineurs constituent "un public vulnérable et une cible privilégiée des mouvements à caractère sectaire", qu'ils vivent avec leurs parents eux-mêmes adeptes ou qu'ils subissent l'influence de thérapeutes ou de formateurs aux méthodes dangereuses pour leur santé physique ou mentale.

Edité à 4.000 exemplaires, le guide est destiné aux services de protection maternelle et infantile, aux personnels éducatifs, aux professionnels de l'action sociale, aux maires, entre autres. [...]

Le guide explique comment évaluer le danger moral et matériel [...]. Il rappelle aussi qu'il y a obligation de signaler la situation d'un mineur en danger auprès de l'autorité administrative (Conseil général), judiciaire (juge des enfants, procureur de la République) ou médicale. [...]

AFP – 14.10.2010

[...] L'administration multiplie les formations pour permettre un meilleur "dépistage" des dérives sectaires, particulièrement quand les mineurs en sont victimes, ont indiqué jeudi la Miviludes et la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse), au cours d'une conférence de presse.

Le président de la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires), Georges Fenech, et le directeur de la PJJ, Philippe-Pierre Cabourdin, présentaient le guide de la Protection des mineurs contre les dérives sectaires publié par la Miviludes. [...]

Philippe-Pierre Cabourdin estime lui aussi que la dérive sectaire est "insuffisamment constatée", que peu de cas "remontent jusqu'à la justice" et qu'il faut mettre en place des formations spécifiques pour aider les personnels en contact avec les enfants à reconnaître le phénomène. La PJJ, précise-t-il, reçoit 440.000 mineurs par an, [...] [s]ur ce total, la proportion des dossiers de dérives sectaires est peu élevée parce que, "dans la plupart des cas, on sait reconnaître la maltraitance ou la souffrance mais plus rarement son lien avec une emprise sectaire" [...].

Education et formation

The New-York Times – 18.03.2010 Les créationnistes entrent dans la danse

Aux Etats-Unis, les opposants à la théorie de l'évolution gagnent du terrain en liant ce débat à celui du réchauffement climatique.

Dans le Kentucky, un projet de loi présenté récemment veut inciter les professeurs des écoles à discuter "des points forts et des points faibles de théories scientifiques [comme] l'évolution, les origines de la vie, le réchauffement climatique et le clonage humain". [...]

L'an dernier, le Texas Board of Education a officiellement demandé aux enseignants de présenter tous les aspects du débat sur la théorie de l'évolution et le réchauffement climatique. En 2009, l'Oklahoma a présenté un projet de loi similaire, mais le texte n'est pas entré en vigueur. Dans le Dakota du Sud, une résolution appelant à un "enseignement impartial sur le réchauffement climatique dans les écoles publiques" a été adoptée au début du mois de mars. "Le dioxyde de carbone n'est pas un agent polluant mais une substance hautement profitable à toute la vie végétale", affirment les auteurs de cette résolution.

Cette volonté de rattacher le débat sur la théorie de l'évolution à celui du réchauffement climatique fait partie d'une stratégie juridique. Les tribunaux américains ont en effet jugé que, en ne ciblant que la théorie de l'évolution, ses opposants violaient le principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat. En incluant le réchauffement climatique comme objet de débat en classe, les opposants à la théorie de l'évolution peuvent donc arguer qu'ils ne font que militer pour la liberté d'enseignement. [...]
Leslie Kaufman

AFP – 30.03.2010 Formation professionnelle: la réforme « en phase d'application concrète »

La réforme de la formation professionnelle visant à "plus de justice" et "plus de transparence" entre en "phase d'application concrète", a annoncé mardi le secrétaire d'Etat à l'Emploi Laurent Wauquiez, selon lequel plus de 50% des décrets d'application ont été adoptés. [...]

La loi du 24 novembre 2009 sur l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie vise aussi "plus de transparence, avec une meilleure évaluation, un meilleur contrôle", a déclaré le secrétaire d'Etat au député UMP Gérard Cherpion, ex-rapporteur du texte.

"Nous avons une dérive sectaire avec une appropriation de la formation par un certain nombre de sectes. Nous allons mener une lutte acharnée sur ce sujet tout au long de l'année 2010", a promis M. Wauquiez.

AFP – 7.04.2010 Plus de 13.500 enfants ne vont pas à l'école primaire (Miviludes)

Plus de 13.500 enfants de 6 à 11 ans ne vont pas à l'école, dont près de 1.900 ne suivent aucun programme d'éducation à distance, a annoncé mercredi Georges Fenech, président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) en présentant son rapport annuel.

Un total de 13.547 enfants sont instruits à domicile, a-t-il précisé, dont [...] 1.392 à des organismes privés d'enseignement à domicile. 1.883 enfants n'ont pas de programme scolaire.

Le cas de ces enfants non scolarisés a donné lieu en 2009 à 1.626 contrôles de l'Education nationale, dont 171 ont donné des résultats "non satisfaisants", a-t-il dit. [...]

Cette enquête a été menée par l'Education nationale en relation avec la Miviludes pour détecter les cas d'enfants risquant d'être victimes de dérives sectaires. [...]

LA CROIX – 26.05.2010 Les écoles hors contrat se développent sans contrainte

De nouvelles écoles sont créées un peu partout en France, à l'écart de l'éducation nationale, souvent très peu contrôlées par l'État [...]

Si ces familles ont choisi de créer leur propre école, c'est aussi, souligne Anne-Françoise de Solere, qu'elles souhaitent « une continuité, sur le plan des valeurs, entre la maison et l'école ». Dans l'établissement sous contrat où elle enseignait précédemment, à peine deux professeurs sur dix étaient catholiques. « Je me sentais seule », confie-t-elle. Au Cours Saint-Jean-Bosco, au contraire, tout le monde, enseignants comme élèves, prend part à la prière du matin...

[...] « On compte – de la maternelle au baccalauréat – une quinzaine d'établissements hors contrat supplémentaires par an ; 460 écoles accueillent aujourd'hui un peu plus de 46 000 élèves », précise Anne Coffinier, la présidente de cette fondation reconnue d'utilité publique et qui œuvre en faveur du développement d'établissements « réellement indépendants ».

[...] De fait, il suffit de procéder à une déclaration d'ouverture auprès du préfet, des autorités académiques et du procureur de la République, qui, le cas échéant, ont un mois pour s'opposer à la création de l'établissement. Le déclarant doit aussi indiquer, plans à l'appui, dans quels locaux ce dernier sera installé. Le maire, lui aussi, peut s'opposer au lancement de l'école, mais uniquement s'il juge les lieux non conformes en termes d'hygiène, de bonnes mœurs ou de sécurité publique. Pour le reste, souligne Bernard Toulemonde, « les contrôles interviennent a posteriori ».

[...] D'autres contrôles s'attachent à vérifier la bonne conduite et la moralité des établissements, notamment l'absence de lien avec des groupes sectaires. Mais, comme le reconnaît un proche du ministre, ils ne sont pas réguliers. « Les inspections interviennent surtout lorsque l'établissement sollicite un contrat d'association avec l'État ou bien lorsqu'il y a plainte ou soupçon de dérive. » [...] Denis PEIRON

LA CROIX 07.06.2010

Un collège traditionaliste bordelais sanctionné pour carences dans l'enseignement

Le rectorat de Bordeaux a mis en demeure jeudi 3 juin les parents d'élèves du collège Don-Bosco-Saint-Projet d'inscrire leurs enfants dans un autre établissement. Une décision prise après la diffusion de l'émission de télévision « Les infiltrés » en caméra cachée.

[...] Le rectorat de Bordeaux reproche au collège Don-Bosco-Saint-Projet de ne pas offrir aux enfants les conditions nécessaires à l'acquisition des sept compétences du socle commun de connaissances, comme le prévoit un décret du 5 mars 2009 du Code de l'éducation. [...]

Alertée pendant le tournage, l'administration a décidé d'un premier contrôle le 26 mars dans l'école et le collège. Les inspecteurs ont constaté des « carences graves », notamment « concernant l'enseignement de l'histoire et des sciences du vivant », précise Jean-Louis Nembrini, recteur de l'académie. [...]

Un rapport exigeant la mise en conformité des enseignements a été adressé à la direction de l'établissement le 14 avril, suivi, le 7 mai, d'une visite de contrôle dans les deux établissements. L'école a été estimée en règle, pas le collège Don-Bosco-Saint-Projet.

[...] Par ailleurs, le recteur promet des contrôles renforcés et inopinés pour mieux « surveiller » l'activité des écoles hors contrat.

[...] Sous couvert d'anonymat, certains parents d'élèves du collège se disent scandalisés et s'estiment victimes de « discrimination anti-catholique », y voyant une remise en cause du pluralisme de l'éducation. [...] Nicolas CÉSAR [...]

Patamédecines et dérives thérapeutiques

Le Parisien – 06.01.2010 Maurepas - Une plante toxique dans les massifs fait une victime

[...] Un jeune homme de 22 ans est toujours interné dans un hôpital psychiatrique de La Verrière après avoir ingéré du datura, une plante dont les fleurs toxiques agrémentaient les espaces verts de la commune de Maurepas. [...]

A l'automne, ce jeune homme travaille pour la commune dans le cadre d'un emploi d'insertion. **« Il a repéré cette plante qui est utilisée dans certaines sociétés pour provoquer des hallucinations et des trances dans le cadre de cérémonies religieuses »**, précise une source proche de l'affaire. [...]

Manuel récupère des graines et confectionne une infusion. [...] Quelques heures plus tard, il est retrouvé par la police à Suresnes (Hauts-de-Seine) en plein délire. [...]. **« Le jeune homme est sans doute atteint de lésions irréversibles »**, précise la même source.

Cette affaire inquiète les pouvoirs publics. **« Le danger, c'est que cela devienne comme le jeu du foulard et que des inconscients se mettent à chercher cette plante toxique, classée comme un médicament, dans les bacs à fleurs pour se faire des tisanes empoisonnées »**, s'angoisse une autre source proche de l'enquête. [...]

AFP – 25.01.2010 Grippe H1N1: des anti-vaccins déboutés

Le tribunal de grande instance de Paris a débouté lundi l'association anti-vaccination Cri-Vie et le parti "Politique de vie" de Christian Cotten, personnalité contestée considérée par certains comme un militant pro-sectes, qui voulaient faire cesser la campagne de vaccination contre la grippe H1N1, selon eux "hautement toxique".

Marc Vercoutère, un homéopathe président de Cri-Vie, et M. Cotten, qui était candidat aux européennes de 2009 sur la liste antisioniste de Dieudonné, avaient assigné en référé la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot. [...]

AFP – 11.02.2010 FRA Le jeûne, une pratique en hausse, surtout chez les femmes

Le jeûne est une pratique en hausse, aux motivations plus personnelles et spirituelles que religieuses, qui séduit particulièrement les femmes et les intellectuels, selon une étude publiée dans l'hebdomadaire La Vie.

[...] Parmi les motivations indiquées par les jeûneurs (plusieurs réponses possibles), la première est "purifier, désintoxiquer et revitaliser mon organisme" (60% des personnes interrogées), suivie de "prendre du recul par rapport à la vie quotidienne" (48%), "retrouver la paix intérieure" (41%), "être plus à l'écoute de mon corps" (38%).

"Poursuivre une recherche spirituelle ou une quête de sens", est une motivation citée par 33% des jeûneurs interrogés; "équilibrer ma relation à la nourriture" et "approfondir ma foi en Dieu" viennent ensuite à égalité (28%) juste devant "pratiquer une ascèse spirituelle et personnelle" (26%). "Réduire ma surcharge pondérale" est en queue de peloton, à égalité avec "expérimenter une nouvelle démarche en Eglise" (10%).

L'étude a été menée auprès de 560 personnes qui pratiquent régulièrement le jeûne dans des monastères ou des associations, lesquels constatent une affluence en hausse sensible. 71% des jeûneurs sont des femmes, 90% d'entre eux ont au moins le bac et plus de la moitié ont entre 45 et 59 ans. Enfin 69% de ces jeûneurs sont chrétiens et 27,5% sont sans religion, les 3,5% restants étant d'une "autre religion". [...]

Les organisateurs, eux-mêmes jeûneurs, voient ces assises comme un "moment d'échange et de partage" [...]

[...] Fleurs de Bach, iridologie..., de multiples méthodes prétendent aider à vivre moins tendu. Visite chez un spécialiste de « médecine quantique ».

« Une consultation ? Généralement à Sciences et Avenir, vous traitez plutôt des sciences... bien établies ! » Pas la peine d'insister. Je n'obtiendrai pas mon rendez-vous avec ce spécialiste de « médecine quantique », louée par les tenants des méthodes alternatives comme une « révolution thérapeutique » supposée particulièrement efficace contre le stress. Alors, pas d'autre choix que de prendre l'apparence d'un anonyme dévoré par le stress ! Cette fois monsieur B., bioénergéticien à Paris, accepte de me recevoir dans son cabinet. S'il pratique bien la « médecine quantique », censée rétablir mon équilibre énergétique, il n'a - de son propre aveu - pas la moindre formation médicale. [...]

[...] Résultat : « C'est normal que vous soyez stressé ! [...] Tous les vaccins et les antibiotiques que vous prenez depuis l'enfance en sont la cause », m'explique monsieur B. en lançant l'impression du compte rendu complet. Un « vrai-faux » bilan de santé, caricature des résultats d'un laboratoire d'analyses médicales.[...] **« Cette pratique relève de l'exercice illégal de la biologie et de la médecine. En plus, il n'y a pas de spécificité entre la mesure réalisée avec un courant électrique et les différentes valeurs données par l'appareil. Ces mesures ? « interstitielles » n'ont aucune valeur en médecine ! », explique le professeur Francois Trivin, qui dirige le service de biologie de l'hôpital Saint-Joseph à Paris, et vice-président du conseil national de l'ordre des pharmaciens. [...]**
Olivier Hertel

LE POPULAIRE (édition Tulle) – 10.03.2010 Un médium condamné: « La seule justice est la justice divine ! »

Poursuivi pour abus de faiblesse, un homme de 66 ans a été condamné, hier, à un mois de prison avec sursis et à indemniser sa victime. En 2006, il s'était fait payer 5.000 euros une « prestation » de médium. [...]

En février 2006, la victime est dans une situation délicate. Son mari est atteint d'un cancer du poumon, tandis que son fils est hospitalisé. « Dépressive, elle s'est tournée vers la médecine parallèle », explique le conseil de la plaignante, Me Badefort. Par personne interposée, elle entre en contact avec Bernard. [...]

« Ensuite, je lui ai dit qu'elle donnait ce qu'elle voulait, qu'elle n'avait qu'à le mettre dans une enveloppe ». Version contestée par une voisine présente ce jour-là, qui indique dans sa déposition que c'est Bernard qui a sollicité 5.000 euros. Les trois chèques sont encaissés le lendemain. Cher payé. Et son mari est mort trois semaines plus tard. La plainte est déposée un an après les faits.

Pour le parquet, l'abus de faiblesse est caractérisé. « Tous ces rituels ont fait naître dans cette famille des espoirs d'avenir meilleur. Il doit assumer sa responsabilité ».

Le prévenu met en avant sa bonne foi. [...] Puis il s'emporte, qualifiant le parquet de « malhonnête » et conclut : « La seule justice est la justice divine ». [...] Antoine BUSNEL

La Voix du Nord – 18.03.2010 Le maire interdit une conférence prévue samedi à la Maison des associations par un mouvement répertorié comme secte

[...] Elle est présentée par le Mouvement du Graal, « une association de recherches spirituelles » pour Daniel Bourdon, chargé de l'organisation de cette réunion.[...]

« Attention danger, prévient cependant Charline Delporte [...]. On est face à un mouvement répertorié en 1995 comme sectaire mais décrié encore et encore dans plusieurs rapports de la Miviludes [...] ».

[L]e député-maire ne l'entend pas du tout de cette oreille. « Compte tenu de la spécificité de ce mouvement répertorié dans le rapport parlementaire sur les sectes, je vais prendre un arrêté pour que cette réunion ne se fasse pas », annonce-t-il. [...]

[...] « **C'est un contre-feu. Car la semaine prochaine nous [l'ADFI NPCP] organisons à Lille notre assemblée générale. À cette occasion, nous organisons une conférence avec Antoine Guélaud, un journaliste de TF1 qui vient de sortir le livre "Il ne m'ont pas sauvé la vie". Il raconte l'histoire d'Évelyne [...]. Le livre est très clair et très net. Il montre ce qu'est le Mouvement du Graal en France.** »

F. VAILLANT

Les Nouvelles Calédoniennes – 23.03.2010 Quand les sectes tuent

Georges Fenech, patron national de la lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) est en visite en Calédonie. Il prête une attention toute particulière aux activités guérisseuses et à la floraison de thérapies parallèles qui ont déjà tué des malades graves, en les détournant de la médecine scientifique. En Calédonie, dix mille personnes seraient concernées par les sectes.

[...] Parmi les organismes et les activités sectaires en expansion, les mouvements « guérisseurs » sont à ce jour perçus comme plus dangereux que les mouvements « religieux ».

Les médecines et thérapies alternatives sont en pleine explosion. Certaines ont un intérêt, d'autres laissent dubitatifs. Mais le gros problème vient de l'absence de règlement de ces activités. N'importe qui peut s'autoproclamer psychothérapeute, spécialiste en relaxation, coach ou « suggestopédiste » [...].

P. Frédière

AFP – 18.04.2010 David Lynch prône la méditation contre la violence dans les écoles de France

Le cinéaste américain David Lynch est venu promouvoir dimanche à Lille la méditation transcendantale pour lutter contre la violence à l'école, une démarche qu'il souhaiterait expérimenter en France dans une dizaine d'établissements scolaires de banlieue.

Avant même l'arrivée du réalisateur, sa venue a déclenché une polémique, l'ADFI (Association de Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes) du Nord/Pas-de-Calais ayant mis en garde contre "ce mouvement controversé et prosélyte"[...]

[...] "Quelqu'un dans cette salle va avoir le courage de dire « D'accord, je vais commencer cette expérience, je me fiche de ce que vous pouvez dire », a-t-il lancé, tel un prédicateur, à un journaliste qui lui demandait si son entreprise ne relevait pas de la manipulation mentale.

Alors qu'on lui fait remarquer que cette "technique" n'est pas gratuite, David Lynch déclare comme à regret que "ça devrait être gratuit", puis apostrophe une journaliste: "est-ce qu'un enseignant mérite d'être payé?".

N. GUBERT.

France INFO 19.10.2010 Un couple végétalien devant les assises pour la mort de leur fille

Louise, 11 mois, est morte il y a deux ans de malnutrition. Ses parents viennent d'être renvoyés devant la cour d'assises de la Somme pour défaut de soins [...].

[...] Lors du procès, qui n'aura sans doute pas lieu avant la fin de l'année, le couple devrait se défendre de toute maltraitance. "Ils lisaient beaucoup de livres" explique Me Stéphane Daquo, l'avocat de la mère. "Ils privilégiaient les plantes car ils pensaient profondément que c'était bien pour la santé. Ils ont été abusés par un discours bien pensant. Ils sont tout autant victimes." [...]

La Miviludes, l'organisme public de lutte contre les sectes, a récemment alerté la population sur les mouvements qui prônent le jeûne ou le strict végétalisme. "Ces approches portées par la vague écologiste et la mouvance new age ont connu un réel succès ces dernières années et sont responsables de nombreuses victimes" [...].

AFP – 26.05.2010 Georges Fenech se félicite du décret sur la profession de psychothérapeute

Le président de la Miviludes Georges Fenech se félicite de la publication du décret réglementant la profession de psychothérapeute [...], qui permettra de "lutter plus efficacement contre le charlatanisme", dans un communiqué diffusé mercredi. [...]

« A la suite de l'explosion de l'explosion de la bulle « psy », sur environ 12 millions de Français ayant recours à la psychothérapie, 2 millions sont de fait exposés à un risque d'emprise mentale et d'abandon de soins conventionnels », écrit le responsable de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.

"En effet, sur les 15.000 praticiens de la psychothérapie, environ 4.500 ne justifiaient d'aucune formation reconnue", explique Georges Fenech [...]

Le Parisien – 25.10.2010 L'étreinte d'Amma à Jean-Paul Huchon

[...] Hier, comme prévu, plusieurs milliers de personnes se sont recueillies dans le hall Saint-Martin de Pontoise autour de cette figure incontournable de la spiritualité indienne. En fin d'après-midi, Jean-Paul Huchon, le président (PS) de la région, a lui aussi fait une pause spirituelle pour se retrouver, incognito, dans les bras de cette « prêtresse de l'amour et de la compassion ».

« Je suis venu accompagner mon épouse, qui voulait la rencontrer. Aujourd'hui, je ne suis que son chauffeur », a confié le socialiste, juste après s'être fait enlacer. [...]

Amma a mis à profit sa notoriété pour créer une ONG qui s'appelle Etreindre le monde. Cette organisation, qui bénéficie d'un statut de consultant auprès des Nations unies, soutient des projets humanitaires dans le monde. La comédienne Isabelle Adjani ne s'y est d'ailleurs pas trompée. Elle a tenu à rencontrer Amma, samedi à Paris, en toute intimité.

La Dernière Heure – 09.06.2010 Guérir le cancer sans médicaments

[...] Louis Vliegen, 55 ans, est psychothérapeute mais assistant social de formation. Il est poursuivi pour exercice illégal de la médecine, coups et blessures involontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner et escroquerie de 1992 à 2010.

Il est soupçonné d'avoir dit à plusieurs clients, gravement malades, d'arrêter leur traitement médical. Une personne cancéreuse est décédée. [...]

[...] La juge Cabus lui a alors demandé s'il avait été adepte et même le relais en Belgique de la théorie de la biologie totale. [...] "Adepte est tendancieux et un peu fort. Je maîtrise la matière, j'en connais bien le positif et le négatif. J'ai organisé des conférences et des formations. Je me suis déjà présenté comme un décodeur psychobiologique. Je ne le fais plus car cela porte à confusion. Je me démarque de la biologie totale et de sa thématique, la déprogrammation biologique."

D'autres audiences sont prévues.

S. Rasujew

L'Organisation des Témoins de Jéhovah (OTJ)

actu-chretienne.blogdirigeant.com – 12.01.2010 Russie : le gouvernement confirme la condamnation des Témoins de Jéhovah

Le ministère russe de la Justice a confirmé les condamnations prononcées par la Cour suprême du pays contre les Témoins de Jéhovah. **Dans plusieurs villes russes, ils sont interdits, parce que considérés comme des "extrémistes religieux", annonce AsiaNews le 11 janvier.**

Les Témoins de Jéhovah sont accusés de faire régner un terrorisme religieux dans certaines régions de la Russie. On les accuse, par exemple, d'avoir lancé lors du Nouvel An des cocktails Molotov contre un immeuble officiel proche de Volgograd [...].

AFP – 20.04.2010 Prison pour l'octogénaire allemand qui voulait tuer des Témoins de Jéhovah

Un octogénaire allemand a été condamné mardi à 11 ans de prison pour tentative de meurtre sur un groupe de Témoins de Jéhovah, en juillet 2009, alors qu'ils se réunissaient à Bielefeld (nord)

L'homme, âgé aujourd'hui de 83 ans, était masqué et armé d'un pistolet-mitrailleur, d'un couteau et d'un sabre de samouraï. Il avait été maîtrisé par deux membres de l'organisation. [...]

L'accusé, originaire de Halle (est), **aurait agi par vengeance, selon l'acte d'accusation, car il tenait les Témoins de Jéhovah pour responsables de la perte de contact avec sa fille qui les avait rejoints.** [...]

7 sur 7 (Belgique) – 18.05.2010 Un ado, témoin de Jéhovah, refuse une transfusion et meurt

Au Royaume-Uni, un garçon de 15 ans est décédé après avoir refusé une transfusion sanguine qu'il devait subir suite à un accident. **Joshua McAuley, témoin de Jéhovah, ne voulait pas de ce sang car sa religion l'interdit,** écrit le Daily Mail. [...]

Au Royaume-Uni, une loi stipule que les médecins doivent vérifier si un enfant de moins de 16 ans est apte à refuser ou non une intervention sans l'autorisation des parents ou sans qu'ils le sachent. Apparemment, les médecins ont jugé le garçon apte. McAuley a tenu bon malgré les implorations du personnel soignant. [...] (Ch.D.)

Pour le ministère de la justice, la question semble tranchée: « Il n'y a pas de raison que les Témoins de Jéhovah (TJ) aient des aumôniers spécifiques dans les prisons ».

[...] Engagée depuis 2003 dans une trentaine de procédures pour permettre à ses ministres du culte de pénétrer dans les établissements pénitentiaires, l'association des Témoins de Jéhovah fait de ce droit la dernière étape dans son processus de reconnaissance par les pouvoirs publics. En 2000, le Conseil d'État lui a reconnu le statut d'association cultuelle. [...]

Le directeur d'une maison d'arrêt a justifié ainsi son refus: « Il ne me paraît pas souhaitable que des locaux de visite très fréquentés par des familles deviennent des lieux d'exercice habituel de l'expression d'une pratique religieuse ». L'accès à une salle fermée est rarement autorisé.

Sollicité par l'administration pénitentiaire en avril, le président de la Miviludes, **Georges Fenech**, évoque les « danger » que posent selon lui les TJ en termes « d'ordre public et de prosélytisme ». Interrogé par Le Monde, il reconnaît toutefois que ce dossier « complexe » pose la question de la neutralité de l'Etat ».

S. Le Bars

La Croix – 10.06.2010 Dissolution des témoins de Jéhovah en Russie "injustifiée" (Cedh)

La dissolution de la branche de Moscou des Témoins de Jéhovah est injustifiée, a jugé jeudi la Cour européenne de droits de l'homme, condamnant la Russie à lui allouer 20.000 euros pour dommage moral et 50.000 pour frais et dépens.

L'arrêt publié à Strasbourg conclut à la violation du droit à la liberté de conscience et de religion ainsi qu'à la liberté de réunion et d'association. Il dénonce également l'absence d'un procès équitable dans un délai raisonnable.

Selon la Cour, les juridictions "n'ont pas avancé de motifs pertinents et suffisants pour montrer que la communauté avait forcé des individus à rompre avec leur famille ou qu'elle avait incité ses adeptes à se suicider ou à refuser des soins". [...]

La Cour conclut qu'en refusant de réinscrire les Témoins de Jéhovah de Moscou, les autorités moscovites n'ont pas agi de bonne foi et ont manqué à leur devoir de neutralité et d'impartialité".

La Croix – 05.11.2010 Une semaine « ordinaire » dans un camp rom

Trois mois après le début de la polémique de juillet 2010 sur l'installation des Roms en France, l'envoyée spéciale de « La Croix », Paula Boyer, a passé cinq jours dans un camp à Ormoy (Essonne) qui compte 47 caravanes. [...]

En début d'après-midi, quatre Témoins de Jéhovah s'approchent et s'expriment en roumain. Ils viennent régulièrement ici. Pour « recruter » ? Ils se récrient. « Nous voulons annoncer la Bonne Nouvelle et faire un peu de travail social. » [...]

RTL Info.be – 02.12.2010 Excédé, il tire sur un membre des "Témoins de Jéhovah"

Excédé par la démarche d'un membre des "Témoins de Jéhovah", un habitant d'Antoing lui a tiré dessus mercredi à l'aide d'un fusil à billes, le blessant, a-t-on appris de source policière.

[...] Exhibant une copie de fusil de guerre de type FAL, un fusil à billes d'une portée d'une quarantaine de mètres, l'intéressé a tiré à plusieurs reprises en direction de Jacques A., un habitant d'Antoing membre depuis de nombreuses années des "Témoins de Jéhovah". Au moment des faits, les deux hommes étaient séparés d'une dizaine de mètres. [...] Après audition par les forces de l'ordre, le tireur a été remis en liberté.

La scientologie

20 Minutes – 22.01.2010 L'expansion de la scientologie inquiète les pouvoirs publics

[Eric ROUX] Directeur des affaires publiques de l'Eglise de scientologie de la rue Legendre (Paris, 17e), le « ministre » détaille avec assurance le bilan de son organisation. « 2009 a été une année d'expansion en France. D'un point de vue financier, l'Eglise se porte très bien. Le procès a ressoudé les adeptes. »

En octobre dernier, le Celebrity Center a été condamné à 600.000 euros pour « escroquerie en bande organisée ». « Ils ont fait appel. Mais c'est la première fois que la scientologie est condamnée en tant que personne morale, se réjouit Georges Fenech, le président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). C'est un grand coup de semonce pour les scientologues. » [...]

En ce début janvier, la scientologie estime entre 40 et 45.000 le nombre de fidèles en France. La Miviludes à 2.000 environ. [...]

[P]our Georges Fenech: « Cet affichage de puissance: c'est une raison de plus pour redoubler de vigilance! Tous les ans, ils annoncent de nouveaux projets... » Après Nice l'an dernier, la scientologie prophétise en effet l'ouverture de trois nouvelles Eglises à Lille, Mulhouse et Paris. Cela porterait leur nombre à quinze en France.

V. Vantighem

20 Minutes- 22.01.2010 Retour sur le couac de la dissolution avortée

Georges Fenech, le président de la Miviludes, trouve ça étrange. « **A chaque procès de la scientologie, il se passe un événement hors norme... L'an dernier, c'est carrément la dissolution qui a disparu du Code pénal !** » Lors du procès du Celebrity Center, le ministère public avait en effet requis la dissolution de l'association spirituelle de l'Eglise de scientologie avant de s'apercevoir quelques mois plus tard que la possibilité de dissoudre une association avait été... retirée du Code pénal. Une enquête interne à l'Assemblée nationale a conclu à une simple erreur de copier-coller lors du vote d'une proposition de simplification du droit. « Il y a une espèce de malédiction », souffle Georges Fenech.

Soupçonnée d'avoir infiltré les hauts lieux de pouvoir, l'Eglise de scientologie se défend.

« Nous avons été renvoyés devant le tribunal en octobre 2008. Or la loi a été modifiée cinq mois plus tôt, explique Eric Roux, directeur des affaires publiques de l'Eglise de scientologie de la rue Legendre. Cela veut dire qu'on aurait deviné que nous allions être jugés et donc que nous avons modifié la loi en prévision. On n'est pas devins! » Georges Fenech reste méfiant. « J'aimerais qu'on m'explique comment l'avocat américain de l'Eglise de scientologie était au courant, alors que personne en France ne l'était... » [...] V. V.

AFP – 23.01.2010 Haïti: dans les ruines, des scientologues offrent de soigner les blessés

Dans Port-au-Prince en ruines, les scientologues sont bien visibles avec leurs tee-shirts jaunes frappés du logo de la très controversée Eglise de Scientologie. Ils sont venus proposer de soigner les victimes du séisme du 12 janvier.[...]

"Nous sommes tous rompus au « procédé d'assistance par le toucher ». Cela consiste à rétablir la communication avec des parties du corps blessées ou malades", explique une Parisienne qui dit simplement s'appeler Sylvie. [...]

Et dans l'hôpital central de Port-au-Prince la présence de volontaires comme Sylvie fait grincer des dents. A l'image de ce praticien américain qui ne souhaite pas donner son nom. "J'ignorais qu'on pouvait soigner la gangrène grâce au toucher", ironise-t-il.

C. ONIANS.

NouvelObs.com – 06.04.2010 USA: deux plaintes dévoilent les rouages de Sea Org, le navire amiral de la Scientologie

[...] Les plaignants sont Marc Headley et son épouse Claire, échappés en 2005 après plusieurs années d'asservissement. Ils demandent des arriérés de salaire qui pourraient au total atteindre 1 million de dollars chacun (740.000 euros). Ils affirment avoir été traités en esclaves, contraints de travailler jusqu'à 100 heures par semaine sans véritable rémunération, et menacés de travaux forcés en cas de contestation.

L'Eglise de scientologie a déjà été poursuivie par d'anciens membres. **Mais les experts jugent cette double plainte différente, car elle est la première à exploiter le droit du travail pour remettre en cause le statut d'ordre religieux dont se prévaut l'organisation de Ron Hubbard.** Une dénomination qui lui permet de traiter ses membres comme des moines, et donc de les faire travailler sans rémunération ni durée hebdomadaire légale.

En 2005, il a finalement pu s'enfuir, à moto et au prix d'un accident de la circulation, avec 200 dollars (moins de 150 euros) en poche. Sa femme Linda l'a imité deux semaines plus tard, faussant compagnie, lors d'une visite chez le médecin, à son "jumeau", un autre membre censé surveiller chaque adepte au cours des rares excursions autorisées. [...]

AFP – 29.06.2010 Nice: enquête pour "blanchiment" contre un ancien responsable de la scientologie

Un ancien responsable de la scientologie dans le sud de la France a été mis en examen en début de mois pour blanchiment et travail dissimulé à Nice, pour avoir proposé à des entreprises des montages fiscaux qui pourraient être illégaux, a-t-on appris mardi de source judiciaire.

L'homme, âgé de 53 ans, a été **mis en examen pour "blanchiment" et "travail dissimulé"**, et remis en liberté contre le paiement d'une caution de 25.000 euros, selon une source proche du dossier, confirmant une information du "Parisien". [...]

Selon une source proche de l'Eglise de scientologie, **le suspect serait un ancien directeur des centres de dianétiques de Nice, Marseille et La Haye, condamné en 1999 pour escroquerie par le tribunal correctionnel de Marseille avec quatre autres scientologues.**

Les Eglises Evangéliques

AFP – 23.02.2010 Brésil: un journal gagne en justice contre une église évangéliste

La justice brésilienne a rejeté une demande en dommages et intérêts de **la principale église évangéliste brésilienne contre l'influent quotidien Folha de Sao Paulo qui avait publié un reportage sur l'empire médiatique de cette église**, a rapporté le journal mardi. [...]

Des pasteurs et des fidèles de l'Eglise Universelle du Royaume de Dieu avaient intenté **quarante-sept procès à Folha et à l'une de ses journalistes**, Elvira Lobato, après un reportage du 15 décembre 2007 sur l'empire de presse monté par les "évêques" qui contrôlent cette église pentecôtiste. [...]

Dans son jugement, le juge Alexandre Munoz a estimé que le reportage était "fondé sur une série de documents présentés à la justice" et que "la véracité des informations était clairement démontrée dans les documents".

AFP – 10.04.2010 Le protestantisme doit gérer sa "diversité", selon le président de la FPF

Le protestantisme doit "gérer sa diversité", a déclaré samedi le pasteur Claude Baty, président de la Fédération protestante de France (FPF) dans son discours d'ouverture de l'Assemblée générale de l'organisation qui doit étudier la représentativité de ses composantes, notamment celle des évangéliques charismatiques. [...]

La question qui se pose est celle des Eglises évangéliques que le Conseil national des évangéliques de France (CNEF) compte rassembler alors qu'une partie des Eglises évangéliques font partie de la FPF. [...]

Les protestants représentent 2,1 % de la population en métropole, soit environ 1,3 million de personnes, dont un tiers de luthériens, un tiers de réformés, **un tiers d'"autres Eglises" (charismatiques pour la plupart)**. 350.000 protestants ne font partie ni de la FPF ni du CNEF. [...]

La Croix – 14.06.2010 Les évangéliques veulent exister face aux pouvoirs publics

[...] Le Conseil national des évangéliques de France, qui fédère 29 unions d'Eglises soit 70% du monde évangélique hexagonal, était au départ une simple plate-forme de dialogue. Il réunissait de manière informelle depuis 2001 deux grandes familles évangéliques : la Fédération évangélique de France (FEF), un courant piétiste conservateur, et l'Alliance évangélique française (AEF), **qui rassemble aussi des Eglises pentecôtistes-charismatiques**. Mais aujourd'hui, le Conseil revendique une volonté d'institutionnalisation et de représentation auprès des pouvoirs publics. [...]

Que la galaxie évangélique, critiquée pour son éparpillement (2200 lieux de culte et 40 dénominations), travaille à son unité, voilà qui fait l'unanimité. [...]

Certaines Eglises évangéliques mettent en avant des différences théologiques de fond : « Pour certains, il y a des vérités sur lesquelles on ne peut transiger : ils ne peuvent admettre de partager la communion à la Cène avec des protestants libéraux qui croient que les textes bibliques sont purement symboliques ou ne lient pas le croyant dans sa foi, explique Alain Nisus, baptiste et professeur de théologie à l'Institut de Vaux-sur-Seine. Pour eux, le pluralisme a des limites. »

C. HOYEAU

20 Minutes (Suisse) – 25.10.2010 Le postier anti-pubs sexys traverse le désert

Il refusait de livrer des pubs sexy. L'histoire de ce jeune père de famille lausannois avait créé un gros buzz, au début du mois d'avril. Viré de la Poste après avoir refusé de livrer des pubs d'Erotik-Markt ou du mouvement raëlien, qu'il jugeait contraires à ses valeurs religieuses, Emmanuel se retrouvait au chômage, avec une femme et un bébé à charge. [...]

« J'admire le courage de ce monsieur, commente le secrétaire général adjoint du Réseau Evangélique Suisse, Michael Mutzner. A une époque où l'idée de sacrifice se perd, il est à contre-courant en acceptant de payer le prix de ses convictions ». Il s'étonne de ce qu'aucun employeur partageant les convictions de l'ex-postier ne l'ait contacté. [...]

R. Pomey

AFP – 25.10.2010 La Verrière : trois mises en examen, la piste du diable s'estompe

Trois personnes, dont l'homme qui dit avoir été pris pour le diable par ses proches, ont été mises en examen lundi dans l'enquête sur la famille qui a sauté par la fenêtre d'un appartement de La Verrière (Yvelines), provoquant la mort d'un bébé. [...]

« Il n'y aurait aucun lien avec la religion ni avec le satanisme », a d'emblée indiqué le procureur de la République Michel Desplan, lors d'une conférence de presse. Si les enquêteurs ont retrouvé des livres religieux dans l'appartement, cela « n'a rien d'exceptionnel pour une famille évangéliste », a-t-il insisté. [...]

Selon eux [des victimes], vers 4 heures du matin, Francisco serait entré dans une chambre de l'appartement où étaient regroupés ses trois belles-soeurs, un beau-frère et cinq enfants. "Armé d'un couteau", il les aurait "menacés et incités à sauter par la fenêtre", selon le procureur. [...]

Elle devra notamment expliquer pourquoi, lors de cette soirée, auraient été prononcés selon des témoins des phrases à connotation religieuse, notamment par une femme qui venait de sauter : "Au nom de Jésus!" et "Remercions Dieu pour cette journée".

La Croix – 17.11.2010 En France, un protestantisme à deux vitesses s'esquisse

Rendu public jeudi 18 novembre à l'occasion d'un colloque organisé par le CNRS, un sondage Ifop sur les protestants en France, [...] confirme l'émergence d'un nouveau protestantisme évangélique

Un protestant sur quatre assiste chaque semaine au culte (26%), un sur trois lit la Bible au moins une fois par semaine (34%) et près d'un sur deux dit prier chaque jour (45%)... Avec 39% de pratiquants réguliers, la minorité protestante, qui représente entre 2,5% et 2,8% de la population de l'Hexagone, affiche à l'évidence une bonne santé. [...]

Si la majorité du protestantisme français reste à dominante luthéro-réformée (56%), le sondage publié jeudi 18 novembre confirme l'importance prise par le pôle évangélique en France (environ un tiers) : une frange jeune (41% ont moins de 35 ans), plus « populaire », très pratiquante, animée du zèle des nouveaux convertis et confiante en l'avenir. [...]

Comment expliquer ces écarts ? Le fossé « spectaculaire » entre les chiffres de la pratique de l'Alsace Moselle (où l'on ne compte que 15% d'évangéliques) et de l'Île-de-France, **région qui connaît de la façon la plus manifeste les recombinaisons contemporaines du protestantisme – avec l'impact des protestants évangéliques et de diverses Églises ethniques** – illustre parfaitement, selon Jean-Paul Willaime, « le passage d'une religion par héritage à une religion par choix ». [...]

En réalité, les clivages ne sont pas tant politiques qu'éthiques : les écarts sont de fait particulièrement forts sur le droit à l'avortement, la bénédiction des couples homosexuels et le choix du moment de sa mort. [...]

C.HOYEAU

Le Mouvement Raëlien

24 heures (Suisse) – 03.02.2010 Noël et Raël ne font pas bon ménage à Vevey

JUSTICE | Les adeptes de Raël voulaient offrir aux passants veveysans des gâteaux à Noël. La Municipalité s'y est opposée. Le mouvement a saisi la justice vaudoise. En vain.

Le Mouvement raëlien a notamment pour but « d'assurer les premiers contacts et d'établir de bonnes relations avec les extraterrestres ». Mais, à Vevey, l'association a été confrontée à une rencontre du 3e type. Voulant tenir stand devant le Centre commercial St-Antoine et distribuer des gâteaux peu avant Noël, les adeptes de Raël ont reçu une fin de non-recevoir. **Motif de la décision municipale, « l'interdiction de toute occupation du domaine public par des stands faisant du prosélytisme sectaire ou religieux ».** [...]

Dans son recours formulé contre la décision veveysanne, le Mouvement invoque la liberté d'expression ou de réunion. Or la justice a démonté l'argument, estimant que « les conditions de restrictions à ces libertés fondamentales » étaient en l'espèce « réalisées ».

Exit également l'invocation à l'égalité de traitement, « Vevey ayant toujours la même attitude d'interdiction d'utilisation de la voie publique pour des associations ou des mouvements qui véhiculent des messages controversés ou sujets à caution. Ce fut le cas précédemment pour la Scientologie ou Pierres Vivantes », explique le municipal Lionel Girardin. [...]

C. BOILLAT

AFP – 25.02.2010 Conseil de Raël à Tiger Woods: "divorce et vis des amours multiples"

Le gourou français Claude Vorilhon, alias Raël, a adressé une lettre ouverte au golfeur Tiger Woods pour lui conseiller de divorcer et vivre des amours avec plusieurs partenaires. [...]

« [...] Je [Raël] vous encourage à explorer ce qu'on appelle de plus en plus « polyamours », autrement dit le fait d'aimer plusieurs personnes simultanément, sans jalousie", **affirme encore le gourou, avant d'inviter Tiger Woods à assister à un de ses séminaires fin mars.**

Dernières Nouvelles d'Alsace – 17.10.2010 Strasbourg / Congrès « Astronomie Espace OVNI » à Strasbourg

Une opération publicitaire des raéliens.

Une cinquantaine de membres de la secte des raéliens ont « manifesté » à l'arrière du cinéma UGC Ciné-Cité hier après-midi. Le multiplexe accueille ce week-end un congrès consacré aux objets volants non identifiés (DNA Région d'hier). [...] Une cinquantaine de raéliens sont restés hier après-midi à l'extérieur du cinéma UGC Ciné-Cité, protestant contre le fait qu'ils n'étaient pas admis avec leurs signes distinctifs au congrès dédié aux OVNI qui se déroule à l'intérieur du multiplexe strasbourgeois. [...] P. Sej

L'Opus Dei

Le Monde – 31.03.2010 Les étudiants de l'Opus Dei dénoncent les médias

Quatre mille étudiants de l'Opus Dei, rassemblés en convention à Rome, ont apporté, mercredi 31 mars, leur soutien au pape Benoît XVI et mis en cause les médias "semeurs de doute et de discorde" après la révélation d'affaires de pédophilie au sein de l'Eglise catholique.

Dans une lettre remise au pape à l'occasion de son audience générale hebdomadaire, les étudiants catholiques venus du monde entier, membres de cette association fondée en 1928, accusent une partie de la presse de mener une campagne de dénigrement contre l'Eglise.

[...] Les étudiants de l'Opus Dei, dans leur lettre, remarquent "que nombreux sont ceux qui profitent de certains épisodes douloureux pour l'Eglise et le pape afin de semer le doute et la suspicion".

"A ces semeurs de discorde nous voudrions dire clairement que nous n'acceptons pas leur idéologie (...) Nous exigeons d'eux qu'ils respectent notre foi et qu'ils nous reconnaissent le droit de vivre en tant que chrétiens dans une société plurielle", ajoutent-ils. [...]

Le « Père » Samuel

Le soir (Belgique) – 11.02.2010 Le père Samuel sévit aussi en France

Le père Samuel, le prêtre catholique conservateur carolo, attaque en diffamation un habitant de Cambrai qui a qualifié son mouvement religieux de « sectaire » dans sa requête privée de divorce.

Il y a dix ans, la femme de ce Cambrésien a commencé à fréquenter les offices religieux du père Samuel à Montignies-Sur-Sambre. Petit à petit, elle s'est mise à emmener ses enfants avec elle tous les dimanches, puis à faire des dons. « Elle a dilapidé le contenu de plusieurs de nos comptes-épargnes. Elle a aussi vendu deux de nos voitures », explique-t-il au Soir.

L'homme a fini par introduire une demande de divorce et une requête auprès du juge pour enfants demandant que son ex-épouse ne puisse plus amener les enfants aux offices du père Samuel. Il a été débouté de cette requête « sous prétexte que Samuel n'est pas répertorié comme secte », souligne-t-il.

Le procès en diffamation s'ouvre le 10 mars prochain devant le tribunal de grande instance de Cambrai.

La Voix du Nord – 09.03.2010 Au nom du Père Samuel : le mari, la femme et les ténors du barreau au tribunal de police

Alain, un père de famille cambrésien, est poursuivi pour « diffamation et injure non publiques », infraction jugée par le tribunal de police de Cambrai. ... [...]

L'« affaire » est issue d'une procédure de divorce entamée par Alain et son épouse, adepte du Père Samuel. Dans le cadre de sa demande, Alain emploie sur sa requête en divorce des termes prompts à jeter l'opprobre sur le prêtre belge. **Les mots écrits le sont à usage privé. Mais l'épouse et le religieux belge décident de porter plainte.**

Pour sa défense, ainsi que celle de l'épouse d'Alain, le Père Samuel fait appel à la grande cavalerie : Me Julien Pierre, du barreau de Liège, l'ancien avocat de Marc Dutroux, et Stefan Squillacé, avocat lillois associé de Dupond-Moretti. Des ténors du barreau au tribunal de police. Un mélange des genres dont la défense se sert. [...]

« C'est parce que mon client a mentionné les pratiques du Père Samuel qu'il se retrouve à la barre du tribunal. La peine encourue est une amende. Mais nous nous retrouvons face à des avocats plus que pénalistes ! » expliquait dans notre édition précédente Me Véronique Delplace, l'avocate d'Alain. Laquelle, demain matin, devrait plaider l'irrecevabilité de la plainte. [...]

M. R.

Belga – 24.11.2010 -- Theux: le Père Samuel attaque André Frédéric

Le Père Samuel n'est plus reconnu par l'Église catholique (Belga)

La Une, ce mercredi soir, diffusera un Devoir d'enquête consacré au Père Samuel.

Personnalité que connaît bien le député theutois André Frédéric, pour l'avoir évoqué dans son livre sur les organisations sectaires. Ce qui lui vaut d'être poursuivi en justice...

On aurait dû voir André Frédéric, ce mercredi soir, sur La Une, dans l'émission Devoir d'enquête. Mais le député theutois, spécialiste des sectes, a été " gommé " du montage; l'équipe de la RTBF se focalisant sur le volet escroqueries à charge du Père Samuel et non plus sur le harcèlement juridique qu'il exerce régulièrement.

Du harcèlement, le député PS de Theux aurait pu en parler: le Père Samuel a introduit une action en justice contre lui, sur un chapitre du livre sorti en mars dernier et lui étant consacré.

Le Père Samuel et ses avocats réclament 25.000 € plus 500 € par livre non retiré de la vente.

La 1re audience a été fixée au mois de mars... 2012!

Le Père Samuel est pour sa part poursuivi " pour escroqueries, détournements et blanchiments d'argent, violation du secret professionnel, exercice illégal de la médecine, attentats à la pudeur, viols, célébration illégale de mariages, au total 13 chefs d'inculpation ", précise la RTBF.

(Plus d'informations dans notre édition Meuse Verviers du mercredi 24)

Belga – 25.11.2010 -- Le Père Samuel veut faire condamner le procureur du Roi de Charleroi

Le Père Samuel monte encore une fois au créneau... (BELGA)

L'émission Devoirs d'enquête de la RTBF diffusée mercredi soir a suscité une vive réaction du Père Samuel. Il estime que le Procureur du Roi de Charleroi, Christian De Valkeneer a " bafoué la présomption d'innocence " en s'exprimant hors du Palais de Justice.

Les avocats du père Samuel ont réagi jeudi à l'émission de la RTBF consacrée, mercredi soir, au père Samuel et aux plaintes dont il fait l'objet, ainsi qu'aux poursuites dont il est la cible de la part du parquet de Charleroi.

Les défenseurs du père Samuel parlent d'une émission " unilatérale, subjective, pleine d'affirmations erronées et de calomnies. "

Dans un communiqué de presse, la défense du père Samuel s'en prend également à Christian De Valkeener, le procureur du Roi de Charleroi. Selon les avocats du père Samuel, M. De Valkeener " a mené un débat public, en dehors du prétoire du Palais de Justice. Il a bafoué la présomption d'innocence. Il n'a pas tenu compte d'une instruction qui est loin d'être terminée et des centaines de pièces qu'a déposées le père Samuel. L'attitude du Procureur du Roi Christian De Walkeneer est inadmissible. Et le père Samuel a bien l'intention d'utiliser toutes les ressources légales pour faire condamner le chef du parquet de Charleroi », a indiqué sa défense.

Contacté par l'agence Belga, le procureur du Roi de Charleroi s'est déclaré jeudi " serein ", en rappelant qu'il s'était contenté de rappeler le contenu des réquisitions dont le père Samuel fait l'objet, sans plus.

Minh Vacma

Le Républicain Lorrain – 15.01.2010 La victime oubliée de la secte d'Algrange

Après l'arrestation du gourou Alain Schmitt, elle s'est décidée à témoigner : une jeune femme de 24 ans, originaire de Moyeuve-Grande, a passé vingt-deux jours dans la secte Minh Vacma. [...]

[...] Et remuer ses souvenirs de recluse malgré elle fait remonter à la surface tout ce qu'elle a tenté de refouler au fil des ans. **Jusqu'à ne pas s'afficher comme victime, ni faire valoir ses droits en justice. Pire, elle n'a même jamais porté plainte.** « Trop peur », répète-t-elle en boucle. [...]

En décembre 2004, lorsqu'elle croise une des adeptes à la gare de Luxembourg, la Moyeuvrienne n'est pas très vaillante. Malade au long cours ↪ la secte lui soustrait son traitement immédiatement ↪, en rupture de ban familial, paumée. Une proie facile. « Alors que je m'étais engueulée avec ma mère, à deux jours de Noël, j'ai appelé et ils sont venus me chercher à quatre. Quatre femmes. Elles m'ont fait miroiter un soutien. » [...]

Jennifer est désormais sous influence. De l'organisation « en cercle » qui tient lieu de « voie vers la sérénité » et se termine inmanquablement par du sexe, elle ne veut rien dire de précis.

Juste cette phrase du gourou : « On va te préparer pour avoir des rapports avec des hommes », lui aurait-il dit. Un jour, vient la punition de trop : « J'avais des ampoules aux mains, aux pieds et on m'a ordonné de laver les six voitures. Là, j'ai décidé de m'enfuir. J'ai fait du stop et je suis arrivée dans un café. Là, j'ai vu passer les six voitures avec tout le monde à bord. Ils me cherchaient. »

A. MORVAN

Le Républicain Lorrain – 19.03.2010 Laurence Liégeois incarcérée à Fresnes

Alors que le gourou Alain Schmitt refuse toujours son extradition, sa compagne Laurence Liégeois est rentrée en France. Cueillie par la police à sa descente d'avion à Orly, elle est incarcérée à Fresnes. [...]

Pour Me Gérard Kremser, sa cliente « paie aujourd'hui au prix fort d'avoir suivi [Alain Schmitt] et en se soustrayant à la justice française en 2005, constamment entre le marteau et l'enclume, la loi et sa fidélité à cet homme. Sans cette fuite, elle pouvait s'en sortir sans grand dommage, car sa responsabilité est limitée ». Il espère néanmoins que la situation de sa cliente évoluera « dans le bon sens ».

En effet, compte tenu de sa condamnation ↪ quinze mois de prison ↪ **elle devrait accéder à un aménagement de sa sanction (semi-liberté...),** prévu pour les peines inférieures à deux ans de prison selon les récentes dispositions introduites dans la loi à l'initiative de la garde des Sceaux, Michèle Alliot-Marie.

A. MORVAN

Druidisme ; Satanisme...

Ouest-France – 09.01.2010 An ti glas donne la parole aux druides samedi 16 janvier – Gourin

L'association An ti glas propose une conférence sur un thème généralement à peine abordé du bout des lèvres : le druidisme. « Qu'est ce qu'un druide en 2010 ? Qu'est-ce qu'il fait ? Le druidisme est-il une religion ? Une secte ? Voilà quelques questions que se pose le grand public. Encore très mal connu, le druidisme véhicule ou des images d'Epinal généreusement fournies par une célèbre bande dessinée, ou des fantasmes plus ou moins fondés allant du docteur miracle au prédicateur omniscient », explique Gilles Bolzer, le président d'An ti glas.

Per Vari Kerloc'h, 6 e Grand Druides de la Gorsedd de Bretagne depuis 2008, **s'emploie à tordre le cou aux idées reçues et à présenter le mouvement qu'il dirige tel qu'il est et tel qu'il se revendique.**

AFP – 2.10.2010 GB: le druidisme reconnu comme religion

[...] Le Réseau des druides (Druid Network), une organisation réunissant les adeptes du druidisme dans le monde, a reçu le statut d'œuvre de bienfaisance, en tant qu'organisation religieuse, conféré par la Charity Commission (Commission des organisations caritatives).

Dans sa décision, dont l'AFP a obtenu une copie, la Commission estime que "le Druid Network a été établi dans des buts exclusivement caritatifs en vue de la promotion de la religion et dans l'intérêt public". Le réseau pourra ainsi bénéficier d'un statut fiscal très avantageux. [...]

Il s'agit du premier culte païen à être reconnu comme "religion" au Royaume-Uni. [...]

Ouest-France – 15.01.2010 « Internet est une porte d'entrée au satanisme »

Jacky Cordonnier, du Conseil d'orientation de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.

Les jeunes sont une cible sensible chez les mouvements déviants. Explication de texte et mise en garde par un spécialiste des dérives sectaires au lycée professionnel Saint-Joseph.

Ces jeunes que vous rencontrez dans les lycées, les sentez-vous en danger ou pas ?

Mon action est ici évidemment préventive, mais il est certain que le sectarisme, le fanatisme, le religieux, le communautarisme prospèrent sur le terrain de la jeunesse. [...] Donc, c'est évident qu'ils représentent des cibles potentielles. [...]

Comment décririez-vous une attitude ou une pensée satanique ?

La mouvance satanique apparaît à travers des croyances dans certaines idéologies [...] Ce mouvement n'est pas du tout un bloc homogène. [...]

La Bretagne n'est pas une terre à risque, mais c'est un terroir où s'est exercé un fort paganisme lié à des croyances ethniques et druidiques qui semblent renaître aujourd'hui. Mais d'autres territoires connaissent ce phénomène, comme la Franche-Comté. [...]

Internet est sûrement aujourd'hui, et de très loin, la plus grande porte d'entrée vers les mouvances sataniques.

Un jeune, seul dans son coin, derrière un ordinateur, peut tout à fait entrer dans une dérive sectaire, se retrouver en totale incapacité de réagir et ne plus se rendre compte de la spirale dans laquelle il est entraîné.

Recueilli par J. GAZEAU.

Le Parisien – 15.06.2010 Le festival de Heavy Metal HELLFEST gagne son procès.

Le plus grand festival musical de heavy metal de France, Hellfest, n'aura pas à fournir les textes et les traductions des chansons des 114 artistes qui se produiront sur ses scènes, du 18 au 20 juin à Clisson (Loire-Atlantique). Le tribunal de Nantes a rejeté la demande de la Confédération des associations catholiques (CNAFC). [...]

La confédération agissait afin de « prévenir toute atteinte aux intérêts spirituels, moraux et matériels des familles, et exercer sa vigilance sur des agissements ou des messages qui pourraient attenter aux droits de l'homme, aux libertés fondamentales ou pourraient être considérés comme incitatifs à la violence », peut-on lire sur son site. [...]

« L'action judiciaire a eu le mérite de rappeler à l'organisation du festival ses responsabilités », ajoute-t-il, soulignant que la démarche n'avait pour but « ni de censurer, ni d'interdire » la tenue du festival. L'avocat a précisé que l'association n'allait pas engager de nouvelle procédure d'ici le festival mais « nous resterons vigilants ».

En mars, la charge était venue de Philippe de Villiers et de Christine Boutin. En pleine campagne des élections régionales, le premier avait dénoncé le soutien de la patronne du Poitou-Charente, Ségolène Royal, à un « festival sataniste » tandis que la seconde avait pris la plume pour demander à une marque de bière, sponsor du festival, de se retirer. [...]

Metro France – 09.07.2010 Les satanistes, rois des profanations

46 actes sataniques ont été recensés depuis janvier. Les lieux de culte chrétiens sont les premiers visés par les profanateurs. [...]

Selon des chiffres de la Miviludes, les cimetières et les lieux de confessions chrétiens représentent à eux seuls 90 à 95 % des théâtres de profanations. [...]

"Le ressenti est sans doute différent **pour les lieux chrétiens, on va davantage parler d'actes à connotations sataniques.** Ce sont des dérives que l'on connaît mal, et que l'on ne sait pas trop comment combattre. Pour les lieux juifs et musulmans, les profanations prennent un caractère raciste et antisémite, contre lequel il est plus simple de s'opposer". [...]

Repères. Mouvement qualifié de marginal il y a encore dix ans, le satanisme fait davantage parler de lui chaque année. Si en 2005, les actes de profanations à caractère sataniste représentaient 39 des 208 délits enregistrés, ils n'ont cessé d'augmenter au fil des années. [...] **"Ce sont des petits groupes de 2 à 4 personnes, généralement âgés de 15 à 25 ans"** expliquait jeudi un magistrat spécialisé. **"Ils sont habités d'une volonté de faire mal à la communauté, n'hésitant pas à brûler les chapelles"**, ajoute-t-il. Selon plusieurs estimations, 20 000 personnes seraient concernés par ces mouvements en France.

A. Cadorel

AFP – 26.07.2010 Des satanistes russes condamnés à de lourdes peines pour meurtres rituels

Six jeunes Russes satanistes ont été condamnés lundi à des peines allant jusqu'à 20 ans de prison pour les meurtres rituels de quatre adolescents, qu'ils avaient tués en 2008 dans une forêt avant, selon la presse locale, de les découper et de les manger en partie. [...]

Après avoir tué leurs victimes, **les jeunes gens qui se réclamaient eux-mêmes d'une secte sataniste, les démembraient, ensuite cuisinaient et mangeaient des parties de leurs corps**, a rapporté le quotidien populaire Komsomolskaïa Pravda, citant les enquêteurs. [...]

Un [...] membre du groupe a été reconnu irresponsable et contraint à un traitement psychiatrique. [...]

La Légion du Christ

Le Monde – 06.03.2010 Embarras au Vatican devant la double vie du Père Maciel

*Pédophile, morphinomane, père prolifique et maintenant incestueux : le scandale enfle autour de Marcial Maciel, le prêtre mexicain fondateur de la Légion du Christ, **une congrégation jadis influente auprès du Vatican, du temps du pape Jean Paul II.** [...]*

*Deux ans après la mort de Marcial Maciel, fin janvier 2008, qui s'était retiré en "pénitence" sur décision du Vatican, **deux de ses fils dénoncent les viols et autres abus dont ils auraient été victimes de la part de leur père**, surtout quand ils voyageaient ensemble. [...]*

Le pouvoir de séduction de Marcial Maciel lui a permis d'accumuler une fortune considérable, gérée dans une grande opacité, et de tisser un vaste réseau de complicités. Très conservatrice, la Légion est implantée dans vingt-deux pays et a ouvert des dizaines d'institutions éducatives destinées en priorité aux élites. [...]

***Le Père Maciel a longtemps semblé intouchable.** Les pressions ont été très fortes contre les médias mexicains qui ont commencé à aborder ce sujet tabou [...].
Joëlle Stolz.*

AFP – 09.07.2010 Pédophilie: le pape nomme un nouveau chef pour les Légionnaires du Christ

Le pape Benoît XVI a nommé vendredi un nouveau chef à la tête de la congrégation des Légionnaires du Christ [...] Ce "délégué pontifical", appelé à diriger cette Congrégation catholique ultra-conservatrice, sera Mgr Velasio De Paolis, 74 ans, archevêque italien de Telepte (Tunisie), et président de la Préfecture (département) des affaires économiques du Saint Siège, indique le Vatican dans un bref communiqué.

*Benoît XVI, confronté aux scandales de pédophilie de la part des prêtres et des religieux en Europe et en Amérique, **avait décidé début mai de reprendre le contrôle de cette congrégation.** [...]*

[Le père MACIEL] Mort à 87 ans en janvier 2008 aux Etats-Unis, il est également accusé d'abus sexuels par certains de ses autres enfants présumés et huit anciens séminaristes. [...].

Coupures de presses généralistes

AFP – 14.01.2010 Un gourou israélien arrêté pour esclavagisme et abus sexuels

La police israélienne a annoncé jeudi avoir arrêté le dirigeant d'une secte soupçonné **d'esclavagisme et d'abus sexuels** à l'encontre de dizaines de femmes et enfants.

Goel Ratzon, 59 ans, **est accusé d'avoir séquestré 17 femmes et 40 enfants dans plusieurs appartements de la région de Tel Aviv**, selon un porte-parole de la police israélienne, Micky Rosenfeld. [...]

M. Ratzon est **connu depuis des années comme le gourou d'une secte dont les adhérents, toutes des femmes, affirmaient l'aduler, avaient des relations sexuelles avec lui et accouchaient de ses enfants**. Il aurait au total des dizaines de femmes et d'enfants, selon les médias israéliens. [...]

AFP – 08.02.2010 Mexique, Guatemala: pour les Mayas, 2012 ne signifie pas la fin du monde

Les Mayas du Mexique et du Guatemala, héritiers de l'ancien empire maître d'une partie de l'Amérique centrale, ne prévoient pas pour 2012 l'apocalypse, contrairement à ce qu'annonce le film américain "2012", selon les premiers résultats d'une étude menée par des scientifiques mexicains. [...]

"Dans la manière de penser des Mayas, c'est seulement une période cyclique qui prend fin, et ils n'ont jamais envisagé cela comme une date catastrophique", explique-t-il. [...]

La préoccupation majeure de l'équipe de chercheurs est que des sectes religieuses utilisent cette "prédiction apocalyptique" pour pénétrer les communautés indigènes.

"Il y a des exemples récents de telles utilisations par les sectes pour inciter à des suicides collectifs", rappelle M. Bernal.

Jennifer GONZALEZ

France-Guyane – 25.02.2010 Maurice Saint-Pierre : « Je n'ai pas de pouvoir de Gourou! »

Le procès en appel de l'église du Christianisme céleste à laquelle appartiennent quatre accusés a débuté hier matin par l'étude de leurs personnalités. Tous ont réfuté les analyses de l'expert psychiatre. [...]

ASSISES. Les faits : **Roger, un garçon âgé de 15 ans a été retrouvé mort dans une église de la cité Césaire à Cayenne le 3 janvier 2005. Sa mère l'avait laissé là pour tenter de le faire guérir de son épilepsie par des prières.** Mais la brutalité à laquelle l'adolescent a été soumis a eu l'effet contraire. On l'avait attaché et bâillonné sur une croix. [...]

AFP – 04.02.2010 USA: un gourou inculpé de meurtre après une tragique "retraite spirituelle"

[...] Le gourou auto-proclamé James Ray, célèbre pour ses nombreux best-sellers sur la spiritualité, a été arrêté et écroué à Prescott (Arizona), a déclaré le shérif du comté Yavapai.

[...] Trois personnes étaient mortes et dix-neuf autres avaient été hospitalisées en octobre dernier, après avoir participé, au terme de 36 heures de jeûne, à une "cérémonie de purification" à l'Angel Valley Retreat Center, près de la ville de Sedona. La "cérémonie", présidée par James Arthur Ray, s'était tenue dans un sauna de fortune - une fosse circulaire creusée à même le sol, couverte de bâches et chauffée par des pierres brûlantes.

Environ 60 personnes, ayant payé chacune au gourou la somme de 9.000 dollars, avaient participé à cette retraite. [...]

NouvelObs.com – 25.03.2010 Les sectes sur iPhone

Des organisations considérées comme sectaires commencent à apparaître dans les applications pour iPhone d'Apple. [...]

« Il y a une application pour à peu près tout » vante la publicité d'Apple pour son iPhone. Effectivement, même pour les mouvements considérés comme sectaires.

Ainsi, **les Témoins de Jéhovah peuvent-ils télécharger MyTime (Gratuit) pour gérer de façon efficace leurs visites à domicile ou les séances d'étude.** L'application consiste à créer des fiches détaillées sur les contacts établis: nom, prénom, adresse, téléphone, email, la raison de la visite (étude de la Bible, premier contact), les publications laissées (magazines, DVD, tracts et autres livres diffusés par la secte...) etc... [...]

La Scientologie a droit, elle aussi, à des applications sur iPhone. Toutes ne lui sont d'ailleurs pas favorables. [...] O. Hertel Sciences-et-Avenir.fr

AFP – 16.03.2010 Italie: arrestation du gourou d'une secte soupçonné de viols de mineures

La police italienne a annoncé avoir arrêté mardi à Rome un prétendu gourou d'une secte "New Age", accusé d'avoir violé de très jeunes filles et d'avoir abusé de la crédulité de leurs parents en se faisant remettre de l'argent. [...]

Danilo Speranza, 62 ans, chef de la secte Re Maya, qui compte quelque 1.000 adeptes, a été arrêté pour abus sexuels et fraude et risque également une inculpation pour esclavage, a indiqué dans un communiqué Lavinia Mennuni, [...] selon divers témoignages, l'homme aurait violé "au moins 20 fillettes âgées de 10 à 12 ans". [...]

Danilo Speranza justifiait ses relations sexuelles avec les petites filles en expliquant qu'il modifiait de la sorte "le karma négatif" de ses victimes en leur transmettant "son ADN sain et curatif", écrit le procureur chargé de l'affaire dans les justificatifs du mandat d'arrêt. [...]

AFP – 18.03.2010 Quinze ans après, un film hommage aux victimes de la secte Aum au Japon

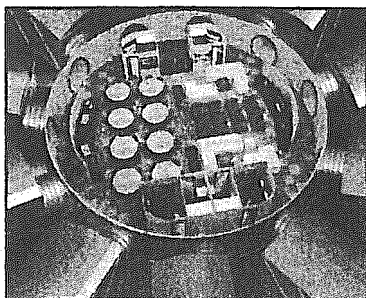
Quinze ans après la pire attaque terroriste de l'histoire du Japon perpétrée par la secte Aum dans le métro de Tokyo, la veuve d'une des victimes sort un film pour en "transmettre les leçons aux jeunes". [...]

Bien avant l'attaque du métro de Tokyo, la secte avait déjà commis meurtres et enlèvements, fabriqué bombes et armes chimiques, disséminé du gaz sarin dans la ville de Matsumoto (centre), tuant sept personnes. Elle aurait même cherché à utiliser le virus Ebola. [...]

Le culte qui s'est rebaptisé "Aleph" n'a pas été interdit, au nom de la liberté de religion. Les autorités lui ont toutefois interdit de poursuivre l'enseignement destructeur de l'ancien gourou et surveillent de près ses activités. **La figure de Shoko Asahara reste néanmoins révérée parmi les disciples**, quelque 1.500 personnes au Japon et 200 en Russie.

H. HIYAMA

20 Minutes – 14.04.2010 50.000 dollars la place dans un bunker pour survivre à l'Apocalypse



[...] Ces dernières semaines, la société californienne Vivos crée son petit buzz dans les médias américains, avec des reportages notamment diffusés sur NBC et sur NPR (radio publique). Elle veut construire 20 bunkers souterrains, pouvant abriter 200 personnes chacun, avec assez de réserves pour survivre pendant un an à une catastrophe majeure. Coût? 10 millions de dollars l'unité, soit 50.000 dollars (35.000 euros) pour réserver sa place. Selon les médias américains, 1.000 personnes seraient déjà sur les rangs. [...]

Le Midi Libre – 03.06.2010 Justice / Bulles : les « petits » gagnants mis à l'amende

[...] Six personnes étaient poursuivies pour avoir gagné des milliers d'euros **dans ces chaînes d'argent qui ont déferlé dans la région et qui ont fait des milliers de victimes [...]**. [C]'était une toute petite partie, la base de ce système qui était jugée. Des **"monsieurs" et "madames" tout-le-monde** qui ont cru à l'argent gratuit et qui ont certes "touché" des enveloppes garnies de billets mais bien moins que les grands organisateurs qui tiraient les ficelles. [...]

Y. PHILIPPONNAT

Le Progrès – 09.06.2010 Maltraitements sous le voile : les parents condamnés

Leurs cinq enfants étaient dans une situation d'extrême danger selon les médecins, à cause d'une **conception islamique délirante**. [...]

Malformations, douleurs, retards psychologiques : « Un constat médical effrayant », selon les experts. De multiples interventions de médecins, de services sociaux et de magistrats, ont découvert la situation d'une famille évoluant en vase clos, sous l'autorité d'un père qui appliquait une conception toute personnelle de rigoureux préceptes islamiques. Le dossier aurait pu raviver un débat de société, en pleine actualité sur la burka. A l'audience, où l'épouse et la fille aînée, devenue majeure, étaient apparues tout de noir voilées de la tête aux pieds, **le dossier a dévoilé une dérive familiale d'ordre sectaire plutôt qu'une question purement religieuse**. Les enfants évoluaient dans un appartement aux vitres opaques. Ils étaient privés de scolarité, ce qui a d'ailleurs valu au père une condamnation pour « non-respect de l'obligation scolaire ». [...] R. S.

AFP – 08.07.2010 La Russie démantèle une secte pratiquant des orgies

[...] Les adeptes de la Fondation pour l'amélioration du soi « étaient encouragés et sous pression psychologique pour **qu'ils aient des rapports sexuels sans limites les uns avec les autres, y compris en présence de mineurs** », ont indiqué les enquêteurs de la région d'Orenbourg (sud). [...]

La Russie a vu un grand nombre de sectes gagner des adeptes après la chute de l'URSS en 1991.

Entre 2007 et 2008, un culte chrétien orthodoxe a ainsi passé huit mois dans un bunker souterrain, croyant que la fin du monde approchait. En Sibérie, Vissarion, un ancien policier se présentant comme la réincarnation de Jésus, a rassemblé autour de lui des milliers de fidèles.

AFP – 12.10.2010 Loiret : une association de fans de Michael Jackson veut lui vouer un "culte"

Une association de fans de Michael Jackson a déposé mardi à la sous-préfecture de Montargis **des statuts pour devenir "cultuelle"** dans l'espoir de lui créer un lieu de culte, d'avoir accès au dossier sur sa mort et à son mausolée en Californie, a-t-on appris auprès de son avocat. [...]

Mme Walter a expliqué qu'elle souhaitait en outre créer un lieu de culte pour les fans de Michael Jackson, que **beaucoup vénèrent comme un dieu**, tout en se défendant de vouloir créer "une secte".

AFP – 04.11.2010 Le Vatican met en garde les évêques contre les dérives de l'Opus Angelorum

La Congrégation pour la doctrine de la foi met en garde les évêques du monde entier contre les déviations de l'association Opus Angelorum, qui promeut la dévotion envers les anges, dans une lettre circulaire rendue publique jeudi.

[L]e cardinal William Levada, préfet du dicastère en charge des questions doctrinales, affirme que certains membres de cette association - y compris des prêtres - mènent des "activités perturbatrices de la communion ecclésiale". [...]

La lettre met vivement en garde les évêques sur le fait que, "ces dernières années, un certain nombre de membres de l'Opus Angelorum (...) n'ont pas accepté les normes établies (...) et aspirent ou travaillent à rétablir ce qui à leur avis serait la « vraie Opus Angelorum », c'est-à-dire un mouvement qui professerait et pratiquerait tout ce qui est interdit" par les documents du Vatican.

"La propagande en faveur de ce mouvement déviant qui est en dehors de tout contrôle ecclésiastique se fait de manière très discrète et se présente comme s'il était en pleine communion avec l'Eglise catholique", note le cardinal Levada [...]

La Croix – 03.12.2010 L'exorcisme à l'écoute des souffrances

Depuis vingt ans, le P. André assure le ministère de prêtre exorciste dans le diocèse de Nîmes. Alors que la presse se fait l'écho de cas spectaculaires, ce prêtre témoigne qu'il s'agit avant tout d'un ministère d'écoute. [...]

Le P. André l'écoute pendant plus d'une heure avant de la bénir. Il lui a aussi conseillé d'aller voir un psychiatre. « On croit souvent à tort qu'on est ensorcelé. Certains cas relèvent de la médecine », explique le prêtre, sans perdre le sourire. [...]

Lui-même se situe entre deux courants de l'exorcisme : les « diabolisants », qui voient le diable partout, et les « psychologisants », qui expliquent tout par des maladies mentales. Il confie « croire au diable, un non-être », mais pas comme il croit en Dieu. [...]

Et le nombre de demandes de rendez-vous augmente après chaque émission télévisée consacrée au diable ou au paranormal. « C'était notamment vrai après l'émission "Mystères", diffusée il y a plusieurs années sur TF1 », raconte encore le P. André. [...]

[...] Ils [des visiteurs] sont déjà passés entre les mains de guérisseurs, gourous, cartomanciens. [...] J. DURIEZ

Emissions télévisées et diffusées sur les radios

NB : Ce recueil n'est pas exhaustif.

- **10.02.2010, RTBF-La Une (Belgique) (télévision)**

Diffusion du documentaire « L'opus Déi, une croisade silencieuse » (60 minutes) (réalisé par Said Cares Marcela de Certeau Jean). Thème : l'Opus Déi, généralités.

- **07.04.2010, Europe 1 ; France Info (radio) et France 3 et LCP (télévision). Les JT des grandes chaînes (TF1, France 2, France 3, M6).**

Diverses émissions accompagnant la sortie du rapport annuel de la MIVILUDES. Thème : néo-chamanisme et nutrition.

- **08.04.2010, LCI et France 5 (télévision)**

Idem précédemment.

- **16.03.2010, France 2 (télévision)**

Diffusion du magazine « Prise Directe » (115 minutes). Thème : la mémoire, les faux-souvenirs induits.

- **27.04.2010, France 2 (télévision)**

Diffusion du magazine « Les infiltrés ». Thème : l'extrême droite (paroisses intégristes, catholiques intégristes, etc).

- **17.05.2010, France 2 (télévision)**

Diffusion du magazine « Complément d'enquête ». Thème : les médecines alternatives.

- **27.05.2010, Europe 1 (radio)**

Diffusion de l'émission « Café Crime » (1h30). Thème : La scientologie (présence de Georges FENECH).

- **27.05.2010, France 2 (télévision)**

Diffusion du magazine « Infrarouge » (94 minutes). Thème : la scientologie.

- **25.09.2010, France 2**

Diffusion du magazine « Envoyé Spécial : la suite ». Thème : le parcours de victimes de l'OTJ.

- **14.10.2010, TF1, France 2, France 3, M6, LCP (télévision) ; France Inter et RTL (radio)**

Diverses émissions accompagnant la sortie du « guide de la protection de l'enfance face aux dérives sectaires » de la MIVILUDES. Thème : la protection des mineurs.

- **04.11.2010, France 2 (télévision)**

Diffusion du magazine « Envoyé Spécial » (réalisé par Eléonore GAY et Guillaume LHOTELLIER). Thème : nutrition, jeûne.

Ouvrages parus cette année

- **Amoreena WINKLER** – *Purulence*, éditions Ego comme x, octobre 2009. Récit, les Enfants de Dieu.
- **Anne BASC** - *Les frissons du Temple d'Hadès*, éditions Edilivres, janvier 2010. Roman (polar)
- **Natalie DE REUCK** – *On a tué ma mère*, éditions Buchet-Chastel, janvier 2010. Enquête journalistique.
- **Isabelle DE ROUX et Karine SEGARD** – *Ma famille, mes fantômes*, éditions Albin Michel, mars 2010. Enquête/analyse.
- **MIVILUDES** – *Rapport au Premier Ministre 2009*, éditions La Documentation Française, avril 2010.
- **Sarah CHICHE** – *L'emprise*, éditions Grasset, avril 2010. Roman.
- **MIVILUDES** – *Guide. La protection des mineurs contre les dérives sectaires*, éditions La Documentation Française, octobre 2010.

A qui s'adresser ?

Si vous avez un doute à propos d'un groupe, d'une association ou d'une organisation...

Si vous pensez qu'un membre de votre entourage (famille ou amis), pourrait être concerné...

L'ADFI

- Vous propose des rendez-vous personnalisés – Répondeur 24h/24
- Vous accueille, vous écoute, vous aide sur rendez-vous
- Vous propose une large documentation (bibliographie, vidéothèque)
- Vous informe par des conférences
- Un service d'accompagnement psychologique et juridique
- Un service d'entraide entre victimes de secte et parents concernés

L'objet statuaire de l'ADFI « non confessionnelle, apolitique et aphilosophique a pour but: de prévenir et de défendre les familles et l'individu contre *l'emprise et les pratiques dommageables* exercées par *des personnes physiques ou morales (groupes, mouvements ou organisations...)* et qui, quelles que soient l'appellation et la forme sous laquelle elles sont mises en oeuvre, *portent atteinte* aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales définies par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

*Extrait de l'article 2 des statuts de l'ADFI Nord
Pas de Calais Picardie, modifiés le 14 mai 1998
(J.O. du 13.06.1998) et le 24 juin 2010 (JO du
07.08.2010), association régie par la loi de
1901 déclarée à la Préfecture du Nord le 9
juillet 1975 (J.O. du 02.08.1975)*

Membre de l'**UNADFI** reconnue d'utilité publique
CENTRE D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE PREVENTION
ADFI Nord-Pas de Calais-Picardie
19, Place Sébastopol – 59000 LILLE
Tél. : 03.20.57.26.77.
Fax. : 03.20.30.86.04.
Site internet : www.adfi59.net - Email : adfi59@wanadoo.fr

Pour en savoir plus :

BULLES : BULletin de Liaison pour l'Etude des Sectes
*Revue trimestrielle d'information sur l'actualité et l'évolution des sectes en
France et dans le monde. Edité par l'UNADFI, Union Nationale des ADFI,
reconnue d'utilité publique.*



Association pour la Défense
des Familles et de l'Individu

Nord - Pas-de-Calais - Picardie

Place Sébastopol - 59000 LIL

03 20 57 26 77 - Fax 03 20 48 94 44

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

	Comptes	Montants	Amort.	Net		Comptes	Montants
218100	Installations.Agencements	2 939,47	2 303,34	636,13	100000	Fonds associatifs	19 781,21
218300	Matériel de bureau	18 821,13	17 183,94	1 637,19	120000	Résultat de l'exercice	-5 887,69
275000	Dépôts et cautionnements	200,00		200,00			
		21 960,60	19 487,28	2 473,32		TOTAL	13 893,52
468700	Produits à Recevoir	7 170,80		7 170,80			
486000	Charges Const.d'avance	1 324,45		1 324,45			
		8 495,25		8 495,25			
512000	Banque BPN	10 756,22		10 756,22	431000	Sécurité Sociale	2 245,95
514000	Cheques Postaux	678,51		678,51	437000	Autres Org.Sociaux	813,07
517200	Livret BPN	211,70		211,70	437500	Assedic	581,98
531000	Caisse	33,66		33,66	468800	Charges à payer	2 725,14
		11 680,09		11 680,09	487000	Produits constatés avance	2 389,00
							8 755,14
		42 135,94	19 487,28	22 648,66			22 648,66



**Association pour la Défense
des Familles et de l'Individu**
Nord - Pas-de-Calais - Picardie
19, Place Sébastopol - 59000 LILLE
TEL: 09 44 27 40 77 - FAX 09 44 27 40 77

COMPTE DE RESULTATS ANNEE 2010

Désignation	2010		Désignation	2010	
Produits d'entretien	300,41		Cotisations	1 395,00	
Fournitures de bureau	4 876,49		Dons	3 548,00	
60 ACHATS		5 176,90	Abonnements Bulles	1 803,00	
Locations immobilières	12 217,29		Conférences	390,52	
Locations mobilières	3 625,61		Produits Activités annexes	1 430,82	
Assurances	1 112,39		70 VENTES PROD.FINIS		8 567,34
Documentation	383,76		Subv.Aide à Emploi Associatif <i>Plan</i>	2 388,00	
			Subv.Conseil Général Nord <i>Act. Soc.</i>	20 000,00	
Frais de colloque	418,18		Subv.Lille (CLSPD) <i>ville</i>	11 500,00	
61 SERVICES EXTERIEURS		17 757,23	Subv.Politique Ville Etat	11 500,00	
Honoraires	7 849,86		Subv.Femme et Santé <i>ville</i>	1 000,00	
Personnel détaché	750,38		Subv.Famille, Parentalité <i>ville</i>	5 250,00	
Déplacements	6 972,66		Subv.Conseil Général Somme	1 000,00	
Réceptions	2 947,49		Subv.DDASS <i>Etat</i>	3 000,00	
Télécommunications	4 321,03		Subv.Conseil Général PdC	300,00	
Frais postaux	1 571,93		Subv.Marcq en Baroeul	352,00	
UNADFI	996,25		Subv.DDJ et Sports <i>Etat</i>	2 000,00	
Services bancaires et autres	171,38		Subv.Villeneuve d'Ascq	950,00	
			Subv.Conseil Rég.Citoyenneté	10 000,00	
62 AUTRES SERVICES EXT.		25 580,98	Subv.Préfecture Pas de Calais	3 000,00	
63 IMPOTS ET TAXES		217,00	74 SUBVENTIONS D'EXPL.		72 240,00
Rémunérations du personnel	39 524,71				
Charges sociales patronales	8 241,07		A.S.P. (<i>EXCNAIEA</i>)	11 805,79	11 805,79
Autres charges	208,36				
64 CHARGES DE PERSONNEL		47 974,14	76 PRODUITS FINANCIERS	3,16	3,16
65 AUTRES CHARGES		0,00	77 PRODUITS EXCEPT.	14,67	14,67
67 CHARGES FINANCIERES	30,84	30,84			
Amortissements	1 781,56				92 630,96
Provisions					
68 DOTATIONS		1 781,56	DEFICIT		5 887,69
		98 518,65			
		98 518,65			98 518,65
Personnel bénévole		84 517,00	Bénévolat		84 517,00

ASP Agence de Services et de Paiement
Place Vauban
(*EXCNAIEA*)



Conseil Général Département du Nord

DGAS/DLES/Pôle Gestion/DL

CONVENTION

Vu la loi du 1er juillet 1901 modifiée relative au contrat d'association,

Vu les lois n° 82-213 du 2 mars 1982 et n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiées relatives aux droits et libertés des communes, des départements et régions,

Vu la loi n° 84-148 modifiée du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, notamment son article 81,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 85-295 du 1er mars 1985 pris pour l'application de la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 modifiée relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises,

Vu le décret n° 93-570 du 27 mars 1993 pris pour l'application des articles 13, 15 et 16 de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

Vu le décret n° 93-568 du 27 mars 1993 fixant le montant des subventions reçues à partir duquel les associations sont soumises à certaines obligations,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 précisant l'obligation pour l'autorité administrative de conclure une convention avec les organismes de droit privé dès lors que la subvention dépasse un seuil de 23 000 €,

Vu le budget départemental,

Vu la délibération n°DLES/2011/721 de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 11 juillet 2011,

Entre le Département du Nord, représenté par Monsieur Patrick KANNER, Président du Conseil Général,

et l'Association pour la Défense des Familles et de l'Individu – ADFI - Nord, Pas de Calais, Picardie, 19 place Sébastopol à LILLE, désignée dans la présente convention comme « l'organisme » représenté par sa Présidente,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1er - L'organisme s'engage à mener durant l'exercice 2011 l' action suivante :

- « **Accueil, écoute et aide aux victimes des mouvements sectaires** ».

ARTICLE 2 – Le Département du Nord accorde à l'organisme, pour la réalisation de l'action visée à l'article 1er, une subvention de fonctionnement d'un montant de **20.000 €** au titre de l'exercice 2011.

La subvention départementale est accordée pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2011.

ARTICLE 3 - . La subvention du Département du Nord est allouée au titre des subventions de fonctionnement versées à des associations pour mener des activités socio-éducatives dans le cadre de l'action sociale et de la lutte contre les exclusions.

ARTICLE 4 - La subvention du Département du Nord est versée selon les modalités suivantes : en un seul versement.

Le compte de l'organisme sera crédité, après signature de la présente convention, selon les procédures comptables en vigueur.

ARTICLE 5 - Cet accord s'inscrit dans le plan de financement présenté par l'organisme et accepté par le Département. Celui-ci est donc tenu informé, le cas échéant, de l'issue des demandes présentées aux autres financeurs.

ARTICLE 6 - L'organisme conduira son action en collaboration avec les services du Département du Nord.

ARTICLE 7 - L'intervention d'organismes tiers à la convention dans la mise en oeuvre de l'action doit être expressément autorisée par le Département. La bonne application de la présente convention est alors garantie par l'organisme.

ARTICLE 8 - L'organisme devra rendre compte de l'action menée. A cette fin, il fera parvenir au Département les documents permettant son évaluation :

- un rapport d'activité quantitatif et qualitatif éventuellement établi selon le modèle fourni par le Département,
- un rapport financier comportant des documents comptables établis, si l'organisme y est soumis, conformément au plan comptable révisé.

La présentation retenue permettra d'isoler les financements départementaux et leur affectation.

Les documents comptables devront être certifiés par le Commissaire aux Comptes si l'organisme est soumis à l'obligation de certification des comptes ou par l'organisme s'il n'y est pas soumis, conformément notamment, aux dispositions des articles L.612-4 et R.612-1 et suivants du code du Commerce.

ARTICLE 9 - Le Département se réserve le droit de contrôler ou de faire contrôler, à tout moment, auprès de l'organisme ou de tout organisme tiers, par toute personne désignée à cet effet, le déroulement ou l'effectivité de l'action, ainsi que tous documents budgétaires et comptables.

ARTICLE 10 - S'il apparaît, y compris après expiration ou dénonciation de la présente convention, qu'une partie du financement départemental n'a pas été ou ne sera pas utilisée, ou bien qu'elle n'a pas été utilisée conformément aux obligations contractuelles ou réglementaires :

- le trop-perçu est reversé au Département,
- le Département ne verse le solde éventuel de sa subvention que dans la mesure où celui-ci est nécessaire à la poursuite de l'action.

ARTICLE 11 - La subvention du Département du Nord à l'action visée à l'article 1er sera mise en valeur par l'organisme, notamment dans ses documents destinés au public et aux bénéficiaires de l'action.

ARTICLE 12 - La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre partie, par lettre recommandée avec accusé de réception, avec effet à l'expiration d'un délai de trois mois civils francs.

ARTICLE 13 - Le renouvellement de la subvention du Département du Nord suppose la présentation d'un nouveau dossier et la conclusion d'une nouvelle convention.

ARTICLE 14 - Le Tribunal Administratif de LILLE est compétent pour juger des litiges relatifs à la présente convention.

Fait à LILLE, le **26 AOUT 2011**

L'ORGANISME
Cachet- signature (nom, prénom et qualité)

LE DEPARTEMENT DU NORD
Pour le Président du Conseil Général
et par délégation,

ADFI
19, Place Sébastopol
59000 LILLE
Tél. : 20 57 26 77

Jean-Marc BARBOTTIN
Adjoint au Responsable du Pôle Gestion **ILES**

haulne plepate
présidente ADFI

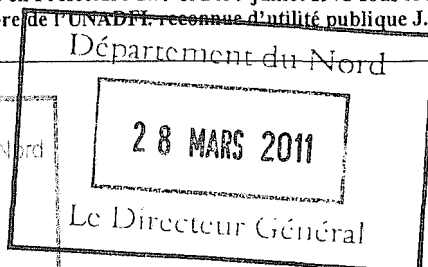
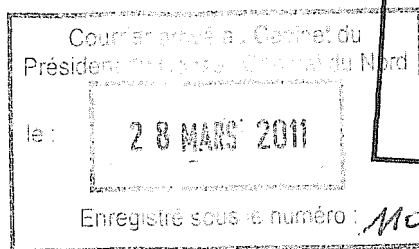
ACTE EXECUTOIRE

En application de la délibération n° **3.25 de la CL**
En date du **11/07/2011**
Déposée auprès de M. le Préfet le **25/07/2011**
Et publiée le **13/07/2011**
Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Le Directeur du Secrétariat
De l'Assemblée Départementale
Gérard COLLART

et notifiée

A . D . F . I . N O R D - P A S D E C A L A I S - P I C A R D I E

Association de Défense des Familles et de l'Individu, centre d'accueil et d'aide aux victimes de dérives sectaires
Association Loi 1901 déclarée en Préfecture du Nord le 9 juillet 1975 sous le n° 12639 ---SIRET 330 742 115 00026 ----- Code APE 9499Z
Membre de l'UNADFI reconnue d'utilité publique J.O. 07/05/96, Agrément Ministère DDJS



A Lille, le 23 mars 2011

Mr Bernard DEROSIER
Président du Conseil Général du Nord
A l'attention de Monsieur PAUVROS Rémi
Hôtel du Département
51, rue Gustave DELORY
59047 LILLE Cedex

Objet : Demande de subvention pour l'année 2011

Pièces jointes : Dossier de demande de subvention 2011—Bande dessinée de prévention de l'ADFI Lille — Plaquette de présentation de l'ADFI Lille.

Monsieur le Président,

Centre d'accueil, d'écoute, de documentation, d'information et de prévention, l'ADFI accompagne les victimes directes et indirectes de dérives sectaires.

Nous vous remercions du soutien que vous apportez à notre association depuis plusieurs années.

Notre association, animée par une équipe de 14 bénévoles et de 3 salariés, met à disposition des victimes un **service d'accompagnement psychologique, juridique et social** et un **service d'échange et d'entraide** depuis 2001, mis en place à la demande des victimes leur permettant de trouver ensemble les solutions pratiques à leurs situations familiales respectives.

En 2009, nous avons créé un **service de sensibilisation** visant à faire évoluer les représentations du phénomène sectaire dans l'activité quotidienne des différents acteurs de terrain.

Dans ce cadre, notre association développe ses outils de prévention avec notamment la réalisation d'un DVD « l'impact des dérives sectaires sur l'enfant » en 2009, la création - avec le soutien de collectivités territoriales - **d'une bande dessinée de prévention** à destination des 13-18 ans en 2010 et la préparation d'autres outils en 2011.

Informers les professionnels est aujourd'hui l'un des enjeux clé de la prévention et/ou de la prise en charge des victimes de dérives sectaires, notamment des plus vulnérables d'entre elles, les jeunes et les seniors.

Et ce dans un contexte de plus en plus mouvant qui nécessite de **prendre en compte les pratiques d'un nombre croissant d'individus, agissant isolément ou en réseau dans le domaine pseudo-thérapeutique**, en plus des traditionnels mouvements et organisations à caractère sectaire formels et structurés. Sans, évidemment, jamais s'autoriser à qualifier ou à interpréter les doctrines dont se prévalent ces individus, mouvements, et organisations.

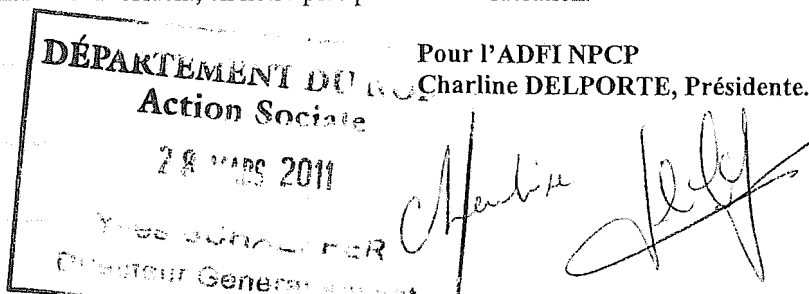
En 2011, nous souhaitons présenter la bande dessinée lors des forums et séances de sensibilisation en collèges et lycées mais également aux professionnels et aux maires des communes de la région Nord -Pas de Calais afin de créer un partenariat autour des moyens de diffusion de cette bande dessinée.

Nous nous adressons donc à vous aujourd'hui afin de solliciter de votre part un soutien financier à hauteur de 23 000 euros pour nous permettre ainsi de réaliser en 2011 les différentes actions envisagées.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre demande et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en notre plus parfaite considération.

DG



Les photocopies des documents, ci-jointes, sont extraites de la documentation de notre association et sont réservées à votre seul usage privé et ne sont pas susceptibles de diffusion publique. L'ADFI Nord Pas-de-Calais Picardie décline toute responsabilité en cas d'inobservation de ces conditions.

19, place Sébastopol 59000 LILLE Tél : 03 20 57 26 77 Fax : 03 20 30 86 04 E-mail : adfi59@wanadoo.fr

Accueil téléphonique du lundi au jeudi de 9h à 12h ; et sur rendez-vous.

DESCRIPTIF DES ACTIVITES COURANTES DE L'ASSOCIATION

L'accueil, l'écoute et l'accompagnement que nous proposons aux victimes directes et indirectes de déviances sectaires est réalisé par le biais d'une permanence téléphonique du lundi au jeudi de 9H00 à 12H00 et de rendez-vous personnalisés avec des bénévoles écoutants.

Cet accompagnement s'appuie sur un ensemble de 4 services :

- * Le service de documentation (créé en 1975) sur les mouvements, structures et tendances porteurs de déviances sectaires.
- * Le service d'accompagnement psychologique et juridique (créé en 2002) : pour les familles qui en manifestent le besoin, un accompagnement gratuit pour une psychologue DE et pour une avocate inscrite au barreau de Lille est proposé (limité à cinq séances).
- * Le service d'échange et d'entraide (créé en 2003) : Deux fois par an, une journée est organisée à destination des familles et des visiteurs. Elle permet l'expression, l'entraide et le conseil entre victimes, le tout sous l'égide de la psychologue.
- * Le service de sensibilisations (créé en 2009) : Il regroupe les activités de communication de l'association et de prévention destinées au grand public ou aux professionnels lorsqu'elles sont plus spécifiques, axées sur leur domaine de compétence.
 - ↳ Conférences et forum de prévention auprès de collégiens, lycéens, étudiants, associations
 - ↳ Conférences, forum, stands dans les événements publics
 - ↳ Sensibilisation des professionnels (secteur santé, sécurité, justice, social, éducation...) en poste ou pendant leur formation : infirmières (y compris scolaires), CPE, agents des collectivités, travailleurs sociaux, policiers, gendarmes...
 - ↳ Développement des outils de prévention

BILAN DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ANNEE PRECEDENTE

(attention, pour les compagnies artistiques, une annexe spécifique complémentaire est à renseigner)

- * **Accompagnement familial :** En 2010, l'ADFI a suivi les situations de 150 familles : 114 nouvelles situations familiales (44 à court terme avec accompagnement par un ou deux échanges et ne durant pas plus d'une semaine et 70 à moyen ou long terme) soit une forte augmentation de 63% face à 2009.
 • 36 situations déjà en cours avant l'année 2010.
- * **Service de documentation :** En 2010, l'ADFI Lille a reçu 1442 sollicitations concernant des mouvements ou tentatives porteurs de dérives sectaires (contre 725 en 2009) : 30% représentent des demandes d'information simple tandis que 70% d'entre elles sont des demandes dans le cadre des suivis familiaux.
- * **Service d'accompagnement psychologique et juridique :**
 En 2010, ce service a comptabilisé 37 rendez-vous psychologiques (41 en 2009) et 3 entretiens juridiques (6 en 2009).
 L'écart entre les rendez-vous psychologiques et juridiques reflète l'importance des conséquences psychologiques des dérives sectaires sur l'individu et la nécessité dans un premier temps d'aider la victime et/ou l'entourage à se reconstruire psychologiquement.
- * **Service d'échange et d'entraide :** 2 réunions ont été organisées en 2010, autour des thèmes "les victimes du Père Samuel" et "Des mouvements à l'porteur de dérives sectaires" encadrées par une psychologue DE.
- * **Service de Sensibilisations :** L'ADFI a sensibilisé 7706 personnes lors de 21 conférences (13 auprès de collégiens/lycéens et 8 au bénéfice de membres et personnels associatifs), 8 forums et 11 sensibilisations des professionnels.
 Le phénomène sectaire faisant l'objet de sujet au baccalauréat, notre association est régulièrement sollicitée par des lycéens dans le cadre des TPE et a réalisé à ce titre 10 sensibilisations en 2010 (touchant ainsi 27 adolescents).

Suite...

En 2010, l'ADFI de Lille a procédé à une mise à jour de trois de ses outils de communication : la plaquette, l'affiche et le kakemono (affiche verticale PVC sur enrouleur réutilisable). Une actualisation rendue nécessaire face aux évolutions permanentes du phénomène sectaire, dans sa réalité de terrain et dans sa prise en charge institutionnelle (par la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires). Une évolution sur l'aspect sémantique (on ne parle plus de "secte" mais de "dérive sectaire"), une évolution du phénomène sectaire en lui-même (passage de groupes organisés centralisés à des réseaux de manipulateurs, voire à des "artisans" individuels) et une évolution des domaines investis par les manipulateurs (intervention dans le secteur de la santé, du bien-être, des activités de services à la personne...).

Les objectifs étaient de clarifier la présentation du phénomène sectaire pour un public jeune et peu informé, d'améliorer la visibilité des différents services proposés par notre association, d'homogénéiser les outils de communication de l'association (la plaquette, l'affiche, le kakemono face au site Internet et à nos autres projets - BD...) et de rationaliser notre production de documents, la plaquette regroupant les éléments clefs partagés entre divers fascicules coûteux qui ne seront plus mis en circulation.

Pour accorder nos travaux et notre démarche de sensibilisation à ces évolutions, nous devons, régulièrement et comme par le passé, repenser nos outils de communication. Cette actualité est impérieuse lorsqu'il s'agit d'exposer à des jeunes (professionnels ou scolaires) une problématique aussi complexe que la nôtre.

De plus, la refonte de ces outils n'est pas un fait isolé. Elle s'inscrit dans la stratégie globale de notre association quant à la production de nouveaux supports résolument tournés vers la sensibilisation: le projet de Bande Dessinée 2010-2011 à destination des 13-18 ans et des professionnels en est le meilleur exemple.

En 2009, l'ADFI a créé un DVD intitulé « l'impact des dérives sectaires sur l'enfant » exposé lors d'un colloque organisé en novembre 2009 - dans le cadre des manifestations de la Ville de Lille autour du 20^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant - et rédigé **un fascicule intitulé « Dérives sectaires, l'enfant aussi »** afin de sensibiliser le public et les professionnels aux violences invisibles chez l'enfant.

Résolument inscrite dans la prise en charge des problématiques concernant **les jeunes** et ayant abordé l'enfance face aux dérives sectaires, **l'ADFI a mis en chantier en 2010**, sous l'égide de sa chargée de mission et avec la participation du dessinateur Ottami, **une bande dessinée de prévention.**

Destinée aux jeunes de 13 à 18 ans, elle vise à sensibiliser les jeunes lecteurs au phénomène sectaire et au processus de manipulation mentale, aidée en cela par un format et un graphisme adapté ainsi qu'une grande qualité de réalisation. Le contenu se veut pédagogique : les jeunes sont accompagnés par un « compagnon de lecture » et des adresses utiles sont indiquées.

Précisons que l'ADFI a été conseillée dans cette aventure par le Professeur Philippe Jean PARQUET, membre du conseil d'orientation de la MIVILUDES (Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires), et épaulée par la Direction Régionale de la Cohésion Sociale, de la Jeunesse et des Sports, par le Conseil Régional Nord- Pas de Calais, le Conseil Général du Nord et le Rotary Club du Quesnoy Solesmes.

ENSEMBLE DES ACTIONS PREVUES AU COURS DE L'ANNEE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

En 2011, l'ADFT de Lille reprendra ses "actions courantes" ayant trait au cœur de sa mission : l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des victimes directes et indirectes de dérives sectaires ; la veille documentaire ; les réunions d'échange et d'entraide ; et enfin les conférences et forums de prévention et sensibilisations des professionnels, des jeunes et du grand public. Pour cela, l'ADFT maintient les 4 services qu'elle proposait jusque là.

L'année 2011 marque le commencement de la deuxième phase de notre "projet BD de sensibilisation" : maintenant que l'outil est construit et finalisé, reste à en assurer la promotion et la diffusion.

Elle sera présentée aux directeurs d'établissements, infirmiers scolaires, conseillers principaux d'éducation, documentalistes d'établissements scolaires, aux professionnels qui relayent notre action et encadrent les victimes. La démarche se veut partenariale : les élus locaux sont également sollicités afin de fixer les cadres de l'utilisation et de la diffusion de ce nouvel outil.

Ainsi, les conférences, forums et autres sensibilisations seront largement enrichies par ce nouvel outil qui va, en plus de suivre pour partie son cheminement propre, intégrer les schémas de conférences à destination de tous les jeunes et des professionnels (qui peuvent également bénéficier pour eux-mêmes des qualités pédagogiques de cet outil).

De plus, les jeunes, plus que de simples lecteurs, peuvent également devenir auteurs : ils ont en effet la possibilité de proposer une suite à la BD bande dessinée dans le cadre du chapitre 4 "Un soutien à apporter", les meilleurs scripts étant mis en image par le dessinateur Ottavio puis publiés sur le site internet de l'ADFT, comme vous pouvez le lire dans l'exemplaire joint à ce dossier.

Un outil de prévention présenté à la MIVILUDES en lien avec l'Education Nationale afin d'élaborer ensemble un partenariat qui permettrait une diffusion nationale.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

Du 01/01/2011 au 31/12/2011

CHARGES	Montant (en €)	PRODUITS	Montant (en €)
60 - Achats	4 628	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	9 700
Prestations de services		Marchandises	
Fournitures et stocks de matières		Prestations de services (Adhésions, Dons)	6 800
Eau, énergie		Produits des activités annexes (Conférence)	2 900
Fournitures d'entretien	588		
Petit équipement		74 - Subvention d'exploitation	96 878
Autres fournitures	4 040	Politique de la Ville/Etat	12 000
		Etat (précisez les ministères)	
61 - Services extérieurs	19 348	- DDCS (+) DR SJS	5 000
Sous-traitance générale		- Préfecture Pas de Calais	3 000
Locations mobilières et immobilières	14 848	Région(s) (précisez les directions)	
Entretien et réparations	1 620	- Nord - Pas de Calais	10 000
Assurances	1 120	- Nord, Initiatives Solidaires	2 700
Documentation	1 760	et Guyenneté	
Divers		- Picardie	5 000
62 - Autres services extérieurs	23 486	Département(s) (précisez les directions)	
Rémunération d'intermédiaires	8 540	- Nord	23 000
Publicité, publications		- Somme + Pas de Calais	2 500
Déplacements, missions et réceptions	9 024	Commune(s)	
Frais postaux et télécommunications	4 720	- CLSPD Lille (+) Famille (+) Femmes	22 000
Services bancaires et autres	1 202	- Ville neuve d'Ascq (+) Marcy en B	1 352
		Organismes sociaux (à détailler)	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations		- CLSPD Arras	3 000
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
		CNASEA (emplois aidés) - ASP	7 326
64 - Charges de personnel	56 616	Autres : (à préciser)	
Rémunération du personnel			
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Cotisations	
65 - Autres charges de gestion courante		Autres	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements provisions et engagements	2 500	78 - Reprise sur amortissements et provisions	
		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles		Bénévolat	
TOTAL DES CHARGES	106 578	TOTAL DES PRODUITS	106 578

L'association sollicite une subvention de

23 000

€

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) DELPORTE Chloé (nom et prénom)

Représentant légal de l'association,

> certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,

> certifie exactes et sincères les informations fournies dans le présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires,

> demande une subvention de : 23 000 €

> précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

au compte bancaire de l'association : (Joindre un R.I.B.)

Nom du titulaire du compte A.D.F.I.

Banque ou centre : _____

Domiciliation : _____

Code banque/Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé R.I.B.

Fait le 1/6/03/2011 à LILLE

Signature DELPORTE Chloé

Chloé

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal.

Le droit d'accès aux informations prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.